

Abonnements par Année
Canada - \$2.00
Etats-Unis - \$3.00
PAYABLE D'AVANCE.

LE BIEN PUBLIC

Paraissant le Mardi et Jeudi
3-RUE HART-3
Les Trois-Rivières, - P. Q.
Tél. 640. - Casier Postal 170

15e ANNEE NO. 37

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 16 OCTOBRE 1923

DEUX SOUS LE NUMERO

UN COMMENCEMENT DE CONFLAGRATION À SAINT-BARNABÉ

Deux maisons et un garage sont la proie des flammes, dans la nuit de dimanche, et deux autres maisons sont menacées

L'UTILITÉ DES POMPES

(De notre correspondant)

St-Barnabé, 16.— Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, un incendie dangereux se déclara dans le garage d'automobiles de M. Adam Boucher, de notre village.

En un rien de temps, le feu faisait rage et jetait ses lueurs sinistres. L'alarme fut vite donnée et presque tout le village fut sur pied pour tenter de combattre par tous les moyens à sa disposition un incendie qui menaçait une partie des habitations. En effet, le feu se communique à la maison voisine de M. Arsène Matheu et presque en même temps à celle de M. Boucher.

La pompe de la Fabrique et celle de la Municipalité, toutes deux mues par un petit moteur à gazoline, furent transportées sur le lieu de l'incendie.

Sans ces appareils nous aurions à déplorer une conflagration générale de notre village.

Le garage et la maison de M. Boucher furent entièrement consumés et rien ne fut sauvé.

Quant à la maison de M. Matheu, elle fut fortement endommagée par les flammes, mais le ménage fut sauvé. M. Matheu travaille au Séminaire des Trois-Rivières et son épouse était absente, en visite à Yamachiche.

Les maisons voisines de MM. H. Gélinas et Paul furent un instant menacées.

Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

On voit, par ce commencement de conflagration, l'importance d'avoir de bonnes pompes à incendie pour les villages; sans elles St-Barnabé serait aujourd'hui un monceau de ruines.

ON DOIT PAYER ENTièrement CE QU'ON ACHÈTE

Le tribunal n'est pas obligé de tenir compte de tout autre arrangement

AVEC UN TIERS

Où il est question du paiement d'un contrat de plombier au créancier de celui-ci

ACHAT DE MATERIAUX

On est toujours tenu de payer le plein montant des marchandises vendues et livrées, vient de décider le juge Duplessis, en cour supérieure, hier matin, en rendant jugement dans la cause de Beaudry contre Desaulniers.

Voici les faits de la cause: Édouard Beaudry, marchand de Shawinigan Falls, réclamait de Euchariste Desaulniers, de St-Jean des Piles la somme de \$326.08 pour effets et marchandises vendus et livrés à ce dernier.

Desaulniers se défendit à cette action en alléguant que les marchandises mentionnées dans le compte produit au soutien de l'action avaient été prises chez Beaudry par un nommé Lavoie, entrepreneur plombier qui faisait certains travaux à son compte chez Desaulniers. Le demandeur dit ce dernier, qui savait que Lavoie avait un contrat d'entreprise pour Desaulniers a demandé à ce dernier de lui verser en extinction de son compte contre Lavoie les montants que Desaulniers pourrait devoir à son plombier, après l'entreprise terminée. Or, Desaulniers dit qu'il ne devait encore rien à Lavoie, quand l'action a été prise, parce que le travail du plombier n'était pas terminé. Desaulniers prétendit que les travaux que Lavoie a faits ont acquis pour lui une valeur de \$276. Quand l'action fut prise, Desaulniers dit qu'il avait déjà payé \$100, à Lavoie. Il restait donc \$176, somme que Desaulniers offrit de payer à Beaudry, par l'entremise de ses avocats, avant que l'action fut intentée.

Le juge, considérant que Desaulniers admet s'être engagé à verser à Beaudry, à l'acquit de son entrepreneur Lavoie le montant qu'il pourrait lui devoir, une fois son ouvrage fait; considérant que les marchandises ont été achetées et livrées à Desaulniers et que Desaulniers est tenu, en loi, de payer tout ce qui lui a été vendu et livré, déclare les offres de Desaulniers insuffisantes et le condamne à payer à Beaudry la somme de \$326.08, avec intérêt et dépens.

M. L'ABBÉ GEO. CARON S'EMBARQUE POUR ROME

M. l'abbé Georges Caron, vicaire à St-Etienne des Grès, s'embarquera samedi de cette semaine à bord de l'Antonia, de la ligne Cunard, en route pour Rome où il ira parfaire ses études théologiques.

Nous lui souhaitons un heureux voyage.

QUATRE-VINGTS ÈLVES À CES COURS DU SOIR

L'ouverture des cours du soir à la C. O. N. C. eut lieu hier soir. Au-delà de 80 élèves se sont inscrits. Ceux qui voudraient suivre ces cours pourront se présenter mercredi soir à 7 h. 30 heures.

COLLISION QUI DONNE SUITE A UNE ACTION

Edmond Lambert, de St-Jacques des Piles, obtient jugement contre Donat Boulay, de Shawinigan

POUR DOMMAGES

Les fanoux de son auto ayant fait défaut, il s'arrêta et fut frappé par l'auto de Boulay

La demande de transfert de licence d'étal de boucher de J. A. Plante à G. Gélinas, recommandé par le médecin de santé, a été soumise à l'avocat de la cité. M. l'échevin Carignan ayant dit que ce transport ne pouvait se faire, d'après les règlements de la ville.

La ville s'est engagée, sur recommandation du chef, de payer le tiers de l'hospitalisation de Mlle Jane Ferguson, onze ans, au Children's Memorial Hospital, qui sa grand-mère, Mme McKinnon, avait soignée et nourrie, pendant quelque temps, chez elle, no 11 rue Ste-Ursule, mais qu'elle a dû envoyer à l'hospice, vu la pénurie de ses moyens.

Des soumissions seront demandées pour les pantalons d'hiver et les chaussures des hommes de police.

Le chef Berthiaume, de Chicoutimi, a demandé au conseil d'acheter les horloges enregistreuse; mais le chef Vachon a fait savoir qu'il préférerait les garder encore, en cas de besoin.

La compagnie des Fire Underwriters a attiré l'attention du chef de la brigade du feu sur la malpropreté d'une cour, en arrière de la bâtisse portant le no 46 rue Des Forges. Le chef a répondu qu'il avait vu à faire nettoyer cette cour.

Une ampoule électrique de 250 chandelles sera installée sur la rue Plaisance.

M. Arthur Béland a demandé de garder encore pendant deux ans l'abattoir municipal sans payer de loyer, vu les pertes de \$1500, qu'il aurait subies, prétend-il, par suite de la non observance des règlements municipaux qui contraignent les commerçants qui vendent en ville de faire abattre leurs animaux à l'abattoir. M. Béland avait un contrat de location de l'abattoir pendant deux ans à raison de \$50, par mois; mais il prétend de plus que la ville a retardé dix-huit mois la mise en force de ce bail.

Cette lettre a été lue en comité.

Les religieuses Dominicaines ont obtenu une exemption de taxes pour les terrains vagues qu'elles ont sur la rue Ste-Ursule. Quant à la réparation de leur trottoir sur la rue St-François-Xavier, celui qui est tenu de le tenir en bon état pendant un certain laps de temps a été averti d'y voir, sinon la ville ferait faire cette réparation à ses frais.

M. Romuald Bourque, ex-gérant du "Nouveliste" et actuellement à l'Agence Canadienne de Publicité a offert le concours de sa compagnie pour faire de la publicité pour Trois-Rivières, afin d'attirer ici des industries américaines.

Un bail pour un terme de huit mois à compter du 1er novembre a été accordé pour la serre municipale à M. A. P. de Beaujour.

On invitera les représentants de la Laurentide Air Service à rencontrer les échevins, vendredi soir. Cette compagnie voudrait acheter le terrain et les bâtisses de la Three Rivers Shipyards.

On a pris connaissance d'une lettre de Mlle Marie St-Onge, de Shawinigan Falls, offrant ses services comme garde-malade.

UNE PATATE GEANTE

(De notre correspondant)

Yamachiche, 16.—M. Ozané Meunier a trouvé dans son jardin potager une patate d'une grosseur extraordinaire.

L'ayant fait peser, il constata qu'elle avait un poids de trois livres.

LE MAIRE EST ASSERMENTÉ À 3 HEURES

Le maire Arthur Bettez, élu aux élections du 8 octobre, a été assermenté, cet après-midi, à trois heures, par l'officier-rapporteur de l'élection, M. Arthur Béliveau, dans le bureau du greffier. Après avoir prêté le serment d'office, le maire a aimé à rencontrer les cinq chefs de départements de la ville, MM. Arthur Nobert, trésorier, Charles Gélinas, ingénieur, Omer E. Desjardins, médecin de santé, Georges Méthot, avocat, et Arthur Béliveau, greffier.

Le maire n'a pas assisté à la séance du conseil hier soir, la Charte exigeant qu'il ne soit assermenté que huit jours après son élection.

DÉBENTURES DE L'ENTREPOT FRIGORIFIQUE

Le conseil de ville adopte, hier soir, un projet de règlement d'emprunt de \$65,000

POUR POUVOIR PAYER

Une séance spéciale du conseil a été convoquée, pour hier soir, dans le but d'adopter un projet de règlement d'emprunt de \$65,000 pour payer les débetures, garanties par la ville, de l'Entrepot Frigorifique vendu aux enchères après liquidation et acheté par la ville.

Une résolution fut adoptée à cet effet demandant "que le projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$65,000 pour garantir l'émission de \$50,000 de débetures, avec intérêts et frais, garanties à l'Entrepot Frigorifique St-Maurice, soit lu une première et deuxième fois."

Cette séance était sous la présidence du pro-maire, M. Anselme Dubé, vu que le maire nouveau, M. Arthur Bettez, n'avait pas encore prêté son serment d'office.

Aucune autre question ne fut soumise au conseil qui siègea ensuite en comité général pour bâcler des affaires de routine.

IL ABANDONNE SES PARENTS

Un jeune homme de quinze ans, de Grand'Mère, s'enfuit à la suite d'une légère querelle

LA POLICE LE CHERCHE

(de notre correspondant)

Grand'Mère, 16.—Un jeune homme de 15 ans, Gérard, enfant de M. et de Madame Xavier Germain, de cette ville est parti, dernièrement, sur un convoi du Pacifique Canadien, à destination de Montréal, pour une légère querelle enfantine, et depuis ce départ il n'a donné aucune nouvelle à ses parents.

La mère du jeune homme est sérieusement malade depuis ce temps et les parents font toutes les recherches possibles pour retrouver leur enfant.

Lors de son départ il portait un habit gris en tweed anglais.

Les autorités policières de la province seront mises en éveil et on espère ramener au bercail la brebis égarée.

BENEDICTION D'UN DRAPEAU

Dimanche après-midi, la paroisse Notre-Dame sera le théâtre d'une jolie manifestation à l'occasion de la bénédiction du nouveau drapeau de la Garde Indépendante Notre-Dame. Un détachement du corps de police et le corps des Zouaves au complet devront parader avec la Garde ayant la cérémonie à l'église qui aura lieu à 4 heures. Un Comité de Citoyens de Notre-Dame s'est formé et paiera en gage de son appui à l'œuvre poursuivie par la Garde, un lunch aux huitres aux militaires ainsi qu'à leurs bienfaiteurs et amis au sous-bassement de l'Église.

Le programme détaillé de la fête paraîtra jeudi en même temps que la liste de tous les citoyens qui prennent sur eux de donner à la Garde ce témoignage non équivoque de leur sympathie.

Le drapeau qui sera béni est l'œuvre de M. L. Monty, artiste-peintre, et a été donné par l'Organisation du pèlerinage annuel de la Garde à l'Oratoire St-Joseph.

LE Dr PAQUIN EST MÉDECIN DE GRAND'MÈRE

De retour de Toronto, il vient de prendre la direction du bureau de santé de la ville

CE QUI RESTE A FAIRE

(de notre correspondant)

Grand'Mère, 16.—Nous apprenons avec plaisir la récente nomination de M. le docteur Paquin, de cette ville au poste de Chef du Bureau de Santé Municipal.

Après une année passée à l'étude des questions d'hygiène Publique à l'Université de Toronto, Ont. le Dr Paquin nous est revenu dernièrement pour occuper cette charge dont vient de lui confier nos autorités municipales. Le Dr Paquin habite notre ville depuis dix ans et a toujours pratiqué sa profession avec zèle et talent.

Le nouveau titulaire s'occupera d'organiser sur des bases solides le Département d'Hygiène Municipale. Ce vaste champ d'action, à peine exploité dans le passé fournira au nouveau Chef de Santé, une occasion d'exercer ses activités pour le plus grand bien de notre population. Un appui loyal et sincère lui est promis de la part des médecins de notre ville et du public en général.

Les graves problèmes, si importants, de la Mortalité Infantile, de la Tuberculose, des maladies vénériennes et contagieuses, de l'Inspection médicale des écoles, de la salubrité publique, de l'approvisionnement des aliments sains, etc., occuperont l'attention du nouvel employé municipal.

Félicitations au Dr Paquin.

Me DESILETS EST CHOISI DE PREFERENCE

Le conseil de ville est d'opinion d'encourager les avocats locaux

UN POINT DE DROIT

Sur suggestion de M. l'échevin Édouard Langlois, avocat, l'opinion légale de Me François Desilets sera sollicitée à la place de celle de Me Pelissier, du bureau Pelissier et Wilson, avocats de Montréal, au sujet de l'action que vient d'intenter à la ville Albini Daoust, qui réclame le remboursement de deux actions de \$500, émancuées prises dans la "Page Wire Fence Co." faillie.

Cette cause se plaide en cour supérieure à Montréal et Me Georges Méthot, aviseur légal de la cité, a été autorisé de comparer en cour au nom de la cité et solliciter l'opinion légale de Me Desilets, ex-aviseur légal de la ville, lors de l'affaire de la "Page Wire Fence" et très au courant de la question.

IL ABANDONNE SES PARENTS

Un jeune homme de quinze ans, de Grand'Mère, s'enfuit à la suite d'une légère querelle

LA POLICE LE CHERCHE

(de notre correspondant)

Grand'Mère, 16.—Un jeune homme de 15 ans, Gérard, enfant de M. et de Madame Xavier Germain, de cette ville est parti, dernièrement, sur un convoi du Pacifique Canadien, à destination de Montréal, pour une légère querelle enfantine, et depuis ce départ il n'a donné aucune nouvelle à ses parents.

La mère du jeune homme est sérieusement malade depuis ce temps et les parents font toutes les recherches possibles pour retrouver leur enfant.

Lors de son départ il portait un habit gris en tweed anglais.

Les autorités policières de la province seront mises en éveil et on espère ramener au bercail la brebis égarée.

ESCALIERS EXTÉRIEURS

La tolérance des escaliers extérieurs sur le parc Houlston, avant qu'ils soient formellement interdits par le règlement de construction de la ville vient de contraindre les échevins de faire un amendement à ce règlement et M. l'échevin Lampron, après la requête faite par Victor Gagnon et autres, a donné avis, hier soir, au conseil, qu'il proposera un règlement en amendement au règlement actuel pour permettre la construction d'escaliers extérieurs sur certaines rues.

L'HON. MERCIER ET L'ÉCOLE TECHNIQUE

L'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, est arrivé aux Trois-Rivières, ce midi, pour discuter de la conduite à tenir à l'égard des directeurs de l'École Technique qui ont vint d'être assimilés à l'École de Papeterie.

Il appert qu'il n'y a que l'autorité supérieure qui puisse faire démissionner les directeurs actuels et qu'il s'agit de bien définir le status administratif de la nouvelle école.

Le ministre est ici pour élucider cette question.

DEUX GARDE-MALADES SONT DIPLOMÉES

Miles Castonguay et Roy sont gradués à l'hôpital Bourgeois, dimanche

TOUCHANTE CEREMONIE

Mlle Eva Castonguay, de Montréal et Mlle Améda Roy, de cette ville, ont reçu leur diplôme de garde-malades dimanche après-midi, à l'hôpital Bourgeois.

La cérémonie fut des plus intimes, cinquante invitations ayant été lancées aux médecins et aux principales notabilités de la ville.

Parmi les médecins présents on remarquait le Dr L. P. Normand, le Dr C. E. Cross, le Dr Desjardins, médecin de santé, M. l'abbé Charles Philippe Normand, chapelain, M. l'abbé Joseph Gélinas, M. l'abbé Fréchet, et le docteur Jos. Rousseau.

On remarquait aussi la présence de Mme Georges Bourgeois, veuve du Dr Bourgeois, fondateur de l'hôpital qui porte son nom.

Des discours furent prononcés par le Dr Normand, M. l'abbé Normand et le Dr Cross, en anglais.

Le Dr Normand fit l'histoire de l'hôpital qui fut fondé en 1912 par le Dr Bourgeois qui s'adjoignit le Dr Cross en 1915. A l'automne le Dr Bourgeois partit pour Montréal et en janvier 1916 il s'embarqua pour l'Europe comme médecin militaire, d'un régiment canadien. Le Dr Cross le remplaça pendant un an. Le Dr Normand entra à l'hôpital en 1917 et, avec le Dr Cross, fit un travail énorme, lors de l'épidémie de grippe qui ravagea la classe ouvrière. Le Dr Bourgeois fut arrêté dans son travail en 1919 par la maladie de gorge qui devait l'emporter. En octobre l'hôpital fut acheté par les Drs Normand et Cross.

La première garde-malade de l'hôpital fut Mlle Delaunay de l'hôtel Dieu de Montréal qui demeura pendant six mois en 1912, alors que l'hôpital était dans la demeure de M. Kiernan.

Mlle Rosalie Dunn, de l'hôpital Notre-Dame, remplaça Mlle Delaunay et demeura ici pendant six ans. Mlle Gosselin, lui succéda. Le Dr Normand prit ensuite comme surintendante Mlle Charlotte Champagne qui avait passé trois ans outre-mer et avait soigné le Dr Bourgeois, pendant sa maladie. Elle demeura à l'hôpital jusqu'en 1921, alors qu'elle fut remplacée par la surintendante actuelle, Mlle Theodora Bertrand, qui occupe ce poste depuis le mois de septembre 1921. Il y avait alors 5 garde-malades. Ce chiffre fut porté à dix en 1922 et à 17 en 1923. L'hôpital comptera 20 garde-malades au mois de novembre. Vu les besoins de la ville, l'hôpital a été agrandi et compte maintenant plus de 50 lits. Les garde-malades qui sont attachées à cette institution suivent le curriculum des garde-malades enregistrées de la province de Québec et sont affiliées à l'hôpital Notre-Dame. L'hôpital a maintenant un pavillon pour les contagieuses. Le Dr Normand fit ensuite la collation des diplômées et Mme Normand épingla les médailles aux graduées.

Des fleurs furent présentées aux deux diplômées.

FUNÉRAILLES DE L'ENFANT DU Dr HOUDE

De touchantes funérailles ont été faites, dimanche après-midi, devant une foule considérable, à l'enfant du docteur et de Mme Frédéric Goude, Jacqueline, morte prématurément à l'âge de sept mois et demi.

Le deuil était conduit par le Dr Fred. Houde et son père.

Un grand nombre d'amis et de parents de la famille assistèrent au service funèbre qui fut célébré par M. l'abbé Paul Méthot.

"Le Bien Public" offre ses plus profondes sympathies au père et à la mère de l'enfant.

VOYAGE EN AUTO

Le docteur L. P. Normand, avec Mme Normand, M. et Mme Léon Méthot et Mlle Marguerite Normand, ses deux filles, est parti ce midi, de Montréal pour se rendre à Chicago, en automobile où il assistera, comme président de l'Association des médecins du Canada au grand congrès des médecins américains, qui doit s'ouvrir à Chicago vers la fin de la semaine.

Le Dr Normand assistera au banquet donné en cette occasion et adressera la parole au nom des médecins canadiens.

Plusieurs des médecins français qui ont assisté au congrès canadien sont actuellement les délégués de la France au congrès des Etats-Unis.

LE Dr NORMAND VA À CHICAGO

Le docteur L. P. Normand, avec Mme Normand, M. et Mme Léon Méthot et Mlle Marguerite Normand, ses deux filles, est parti ce midi, de Montréal pour se rendre à Chicago, en automobile où il assistera, comme président de l'Association des médecins du Canada au grand congrès des médecins américains, qui doit s'ouvrir à Chicago vers la fin de la semaine.

Le Dr Normand assistera au banquet donné en cette occasion et adressera la parole au nom des médecins canadiens.

Plusieurs des médecins français qui ont assisté au congrès canadien sont actuellement les délégués de la France au congrès des Etats-Unis.

"VIV ARTHUR BETTEZ" ÉCRIT EN LETTRES DE SANG AU CONSEIL

Une main sacrilège salit les murs d'une antichambre de la salle de l'hôtel de ville

BLANCHISSAGE À PAYER

On peut lire, dans l'une des antichambres qui donne sur l'estrade de la salle de l'hôtel-de-ville, de grosses lettres rouges écrites à coups de pinceau et qu'un partisan enthousiaste de M. Arthur Bettez a tracées sur le mur et qui forment cette inscription: "Vive Arthur Bettez."

Nous comprenons la joie de ce partisan et sa rage de la banderolle; mais, comme il était probablement inconscient de son acte, il n'a pas pu en juger la gravité.

Notre nouveau maire n'est pour rien dans ce geste. Cependant, ce cri de joie coûtera quelque chose à tous les citoyens de cette ville, qui payent des taxes et qui contribueront, sans le vouloir, au blanchissage de ce mur qui se trouve complètement gâté par ce gâchis de peinture électorale.

Donc, comme première dépense d'administration, notre maire devra réparer les dégâts d'indesélecteurs dans la salle même où il sera chargé de faire respecter le bon ordre, comme le décorum et la propriété.

Quant à nous, nous n'aimons pas que cette affiche murale reste pour la postérité, car il ne faut pas se faire une idée fautive de la popularité éphémère de M. Arthur Bettez, le Médéric II des Trois-Rivières.

ECHOS D'UNE VENTE DE VIN "SANTO PAULO"

Levasseur, qui a vendu ce vin à Tremblay, de Shawinigan, n'est pas responsable des déboursés d'avocat

PAR SUITE D'UNE ACTION

Il s'était porté garant seulement au cas où il aurait perdu contre la Commission des Liqueurs

EN COUR SUPERIEURE

Les deux causes intentées par la Commission des Liqueurs contre Armand Tremblay, tenancier d'une taverne à Shawinigan Falls, et qui ont été renvoyées par le magistrat ce district, ont eu leur répercussion en Cour Supérieure et l'hon. juge Duplessis a rendu jugement, hier après-midi, dans la réclamation de Tremblay contre Victor Levasseur, marchand de Shawinigan Falls, qui avait vendu au demandeur une certaine quantité de vin "Santo Paulo" à la vente duquel avait voulu s'opposer la Commission des Liqueurs et qui avait perdu les deux poursuites prises par elle sur des questions de procédure.

Le président du tribunal a jugé que le fait de payer des frais à un avocat qui avait dirigé les deux défenses contre la Commission des Liqueurs ne constituait pas des dommages, vu que le tenancier n'avait été trouvé coupable d'aucune offense, qu'il n'avait pas payé d'amende et que le défendeur n'a été, en aucune manière, la cause des frais dont le demandeur demandait le remboursement dans la présente cause, en cour supérieure.

Les faits sont que, le 24 décembre 1921, Victor Levasseur a offert en vente à Armand Tremblay, hôtelier, une certaine quantité de bouteilles de vin "Santo Paulo". Tremblay manifesta certaines craintes au sujet du droit de vendre du vin dans une taverne; mais le défendeur le rassura en lui affirmant que ce vin ne contenait pas d'alcool et qu'il en traitait dans la catégorie des "liqueurs douces", ajoutant que la Commission des Liqueurs n'aurait aucune objection à en laisser faire la vente.

Pour rassurer davantage Tremblay, Levasseur s'engagea à rembourser les dommages que le tavernier pourrait être appelé à payer en cas de poursuite. Tremblay acheta donc le vin et se mit à en faire la vente dans sa taverne. Or, le 21 février 1922, Tremblay fut poursuivi par la Commission des Liqueurs pour avoir vendu ce vin; mais l'action fut renvoyée sur des questions de procédures. Ayant failli une fois, la Commission se reprit contre Tremblay, mais perdit encore. Ces deux causes occasionnèrent des dépenses à Tremblay qui dut payer la somme de \$216.30 à son avocat, comme honoraires. C'est cette somme que Tremblay réclama contre Levasseur.

Ce dernier a admis avoir vendu le vin à Tremblay, mais il dit qu'il a fait remarquer au demandeur que le vin lui avait été vendu par la compagnie des Vins franco-canadiens et qu'au cas de trouble ou de poursuite, cette compagnie s'obligeait de mettre à la disposition du détaillier (Levasseur) toute la preuve documentaire qu'elle possédait et d'assurer même si cela était nécessaire le service de ses avocats pourvu qu'elle fut notifiée immédiatement des faits et de la poursuite et que des détails lui fussent envoyés sans retard quant à la date, à la nature de la plainte, de la poursuite ainsi que le nom du lieu où la poursuite a été prise. Or le défendeur dit qu'il ignorait la poursuite, cependant il prend acte de la mention que l'action intentée à Tremblay a été renvoyée.

Le juge, considérant que Levasseur, entendu comme témoin, a affirmé que tout ce qu'il a dit au demandeur c'est que si Tremblay était condamné à payer quelque chose pour la vente du vin "Santo Paulo", il paierait à sa place, considérant que le demandeur

CE QU'ON PEUT FAIRE AVEC UN BAIL VERBAL

Un locataire qui loue sur parole peut sous-louer sans avertir le propriétaire

CE QUE DIT LE JUGE

L'hon. juge Duplessis renvoie une action de ce genre et annule une saisie-gagerie

PAS DE PREUVE ECRITE

Le juge Duplessis a rendu, hier, en cour supérieure, un jugement intéressant les locataires qui louent sur simple parole et sans bail écrit.

Ces locataires peuvent sous-louer les lieux qu'ils occupent pendant le terme de leur bail, sans même en avertir leur propriétaire.

C'est ce qui ressort du jugement de Sa Seigneurie qui vient de renvoyer l'action et d'annuler la saisie-gagerie du mobilier prise et faite par Johnny Gauthier, menuisier, contre Cléophas Bussière, tous deux de cette ville.

Par bail verbal passé le 22 février 1922, Bussière avait loué de Gauthier le logement portant le no 150 rue Ste-Julie à raison de \$300, par année, payable \$25, par mois. Comme le propriétaire voyait son locataire sortir ses meubles de la maison, au mois de novembre, il prit action contre lui pour la somme de \$25, pour le loyer du mois de novembre et de \$125, pour le paiement de la balance du loyer annuel jusqu'au mois de mars, soit \$125, pour cinq mois. Il fit opérer en même temps une saisie-gagerie.

Le défendeur répondit à cette action en disant que le 9 novembre il avait sous-loué le logement à un nommé Doucet qui premit possession le 23 novembre, en lui payant le prix du loyer de novembre. Bussière, lorsque l'action fut prise, reconnaissait devoir encore au demandeur les loyers de décembre, janvier et février, montant qu'il s'engageait toujours à payer, mais qui n'était pas dû lors de l'institution de la cause.

Devant ces faits, le président du tribunal cassa et annula la saisie-gagerie et renvoya l'action du propriétaire avec dépens.

LE Dr NORMAND VA À CHICAGO

Le docteur L. P. Normand, avec Mme Normand, M. et Mme Léon Méthot et Mlle Marguerite Normand, ses deux filles, est parti ce midi, de Montréal pour se rendre à Chicago, en automobile où il assistera, comme président de l'Association des médecins du Canada au grand congrès des médecins américains, qui doit s'ouvrir à Chicago vers la fin de la semaine.

Le Dr Normand assistera au banquet donné en cette occasion et adressera la parole au nom des médecins canadiens.

Plusieurs des médecins français qui ont assisté au congrès canadien sont actuellement les délégués de la France au congrès des Etats-Unis.

VOYAGE EN AUTO

Le docteur L. P. Normand, avec Mme Normand, M. et Mme Léon Méthot et Mlle Marguerite Normand, ses deux filles, est parti ce midi, de Montréal pour se rendre à Chicago, en automobile où il assistera, comme président de l'Association des médecins du Canada au grand congrès des médecins américains, qui doit s'ouvrir à Chicago vers la fin de la semaine.

Le Dr Normand assistera au banquet donné en cette occasion et adressera la parole au nom des médecins canadiens.

Plusieurs des médecins français qui ont assisté au congrès canadien sont actuellement les délégués de la France au congrès des Etats-Unis.

n'a pas été condamné à payer aucun montant à raison de la vente du vin et que rien dans la preuve produite ne démontre que le demandeur aurait commis une offense en vendant le vin dans sa taverne; considérant que d'après la preuve versée au dossier, le demandeur n'a pas de recours en loi à exercer contre Levasseur, renvoie l'action du demandeur, avec dépens.

La Seule Manière

d'essayer le thé, c'est de le goûter.—
Le Thé Vert

"SALADA"

fait la conquête de toutes les personnes habituées aux thés du Japon.

ESSAYEZ-LE IL VOUS PLAIRA

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE
POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"
Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures
Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir
Consultations jusqu'à 2 heures P. M. le samedi.
Téléphone: 919 Résidence: 606

CONSULTATIONS: de 2 à 4 et de 7 à 8 P.M. Téléphone 1526

DOCTEUR DUGRÉ

MEDECIN CHIRURGIEN

50, Rue Royale, Les Trois-Rivières.

Consultations: de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m. 56, Avenue Lavolette, Les Trois-Rivières TEL. 599

Dr C. A. BOUCHARD

CHIRURGIE GENERALE
Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires.
Consultations à domicile sur rendez-vous.

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque Molsons

Déposez à cette Banque d'Épargne, toutes les semaines, une partie de votre salaire.
Déposez là les rentes mensuelles de vos loyers.
Déposez aussi le produit de vos transactions.
Tous les membres de vos familles sont cordialement invités à venir ouvrir un compte d'Épargne avec cette puissante institution.
UNE VISITE D'UN GÉARON EST ATTENDUE.
LA BANQUE MOLSONS
Capital et fonds de réserve...\$38,800,000 Son actif...\$60,000,000
Succursale aux Trois-Rivières 181 Notre-Dame, Benjamin Panneton, Gérant

Tel. Bureau: 1505 Heures de Bureau: 9 h. m. à 5 p. m. et 7 à 8 p. m.
"Résidence: 837

Dr PAUL FRESCYNET, L.C.D.

Gradué à l'Université de Montréal.
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N.-Y.
Extraction sans douleur. Méthode d'anesthésie conductive
Spécialité: Travaux en Or et Porcelaine.

Coin des rues St-Maurice et Ste-Julie, LES TROIS-RIVIERES.

OUTILS DE QUALITE



Pour chaque corps de métier nous avons les outils qui conviennent le mieux par leur qualité et leur bas prix réels.

Le travail s'accomplit dans de meilleures conditions et est toujours mieux fait quand l'ouvrier se sert d'outils de précision comme ceux que nous vendons.

Cela vous paiera de faire vos achats ici où vous obtenez toujours un marchandisage de qualité supérieure à un prix remarquablement bas.

CYRILLE LABELLE & CIE.

Ferronnerie et quincaillerie
10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

LES QUILLES CHEZ LES C. DE C.

(De notre correspondant)
Shawinigan Falls, 16.—Mercredi soir, avait lieu une rencontre entre deux équipes de trois hommes, les "Papi-neau" et les "Chapleau". Ces derniers, malgré tout leur courage, ont essuyé une défaite en règle, leurs adversaires gagnant les trois parties, par des marges plutôt faibles il est vrai mais tout de même suffisantes pour leur donner la victoire. Biqué et Ladouceur, pour les "Chapleau", ont joué de bonnes parties, tandis que du côté des "Papi-neau", Baril et Chevalier ont dépassé les 500.
Détail des parties:

PAPINEAU	
Girard A.	171 143 132—446
Baril A.	139 196 178—513
Chevalier Jos.	180 190 194—524
490 529 464 1483	

CHAPLEAU	
Biqué J. O.	167 152 170—489
Bourque R.	143 173 126—442
Ladouceur G. E.	165 171 161—497
475 496 457 1428	

Jeu de nuit, rencontre entre "Les Uns" et "Les Autres". Les parties ont été excessivement intéressantes parce que chaudement contestées. "Les Autres" ont cependant eu l'avantage et ont réussi à gagner les deux premières parties: l'une par 4 points, la seconde par 7, par contre, ils ont perdu la dernière partie par une marge de 5 points. Maillette, pour "Les Uns", a joué un beau total de 552 et Veilleux a presque décroché 500. "Les Autres" ont vu leur succès en bonne partie, à Gignac qui a joué un total de 533.

LES UNS

Ladouceur T.	132 156 155—443
Veilleux Jos.	140 170 189—499
Maillette Ail.	199 160 193—552
471 490 537 1494	

LES AUTRES	
Gignac J.	179 178 176—533
Dallaire Aip.	151 147 186—484
Bellefeuille M.	145 172 170—487
475 497 532 1504	

FEU Mme GELINAS

Yamachiche.—Lundi dernier avait lieu en notre église les funérailles de M. Léon Gélinas, décédé aux Trois-Rivières, à l'âge de 66 ans.
Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Dionis Gélinas, neveu du défunt assisté de MM. les abbés J. Cossette et H. Matteau.
MM. les abbés O. Meunier et Alide Boucher, disaient la messe au autel latéraux.
Mgr N. Caron, assistait au chœur. Le chant fut exécuté par la chorale dirigée par M. Napoléon Bellemare.
M. Gélinas laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Délia Boucher, M. François Gélinas, des Trois-Rivières, M. Adrien Gélinas de St-Barnabé, Mme France Milot, Mme Pierre Paquette de St-Etienne des Grès, ses enfants, Hector, Etouillé, Alda et Florida, ses frères et sœurs.
Les porteurs étaient: MM. Nestor Boucher, Honorius Gauthier, Anselme Boucher, Arsène Bellemare, Hector Milot, Freddy Gélinas.
La collecte fut faite par ses neveux: MM. Alide Garceau et Alphonse Villeneuve.

Dans la nef on remarquait un grand nombre de parents et d'amis: MM. Frédéric Mélangon, France Milot, Jos. F. Boucher, Arthur Gélinas, Désiré Villeneuve, Denis Villeneuve, Dionis Villeneuve, Mme Vve Adélaïde Bellemare, Mme Vve Denis Boucher, etc. etc.

A la famille le Bien Public offre ses plus sincères sympathies.

OUVERTURE DES SALLES DE QUILLES A LA C.O.N.C.

Les salles de Quilles à la C. O. N. C. sont ouvertes l'après-midi aux heures suivantes:
Lundi, mercredi, vendredi, de 3 hres à 6 hres.
Le samedi, depuis 1 hre à 6 hres.
Tous les soirs, de 7 hres à 11 hres.

WHIST

Au profit du Couvent de la Pointe du Lac, organisé par les Dames Tertiaires de la paroisse le 18 octobre, à 8 hres p.m.

ECOLE de PAPERIE

—DE—
TROIS-RIVIERES

La nouvelle Ecole du Gouvernement provincial commencera ses cours le lundi 12 novembre 1923.

Les examens d'admission auront lieu le jeudi 8 novembre.

Enseignement théorique et pratique de la fabrication de la pulpe et du papier.

Cours du jour et du soir.

Pour renseignements et inscription, s'adresser aux bureaux de l'Ecole Technique tous les jours, excepté les samedis et dimanches, de 9 heures à 12 heures et de 2 à 5.

Le prospectus sera envoyé sur demande.

Le Piano HEINTZMAN & CO.



modèle "IONIC" au prix de \$625.

Un piano droit ayant les qualités de son d'un piano à queue. Convenable pour les pianistes exigeants.

Conditions faciles de paiement.

CHEZ LINDSAY

C.W. LINDSAY LIMITEE

21, rue Des Forges, Les Trois-Rivières, P. Q.

Pour l'accommodation de nos clients de Shawinigan et Grand-Mère, nous avons installé une salle de démonstration chez M. E. Finel, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 3474

MONUMENTS -:- FUNERAIRES

Nous avons l'atelier le mieux outillé du district ce qui nous permet d'exécuter toutes sortes de travaux en marbre et granit que nous importons.

Nous prions les gens de la campagne qui ont besoin de monuments de s'adresser directement à nous; nous leur faisons épargner de cette façon de 15 à 20% car nous n'avons pas d'agents.

MICHELIN & DESSUREAULT

CHEMIN DE L'EXPOSITION, LES TROIS-RIVIERES.

LIVRE D'ACTUALITE

Nous venons de parcourir, avec un intérêt toujours grandissant, le Compte rendu des Cours et Conférences de la IIIe Session des Semaines Sociales du Canada, tenue à Ottawa, en 1922, et nous ne pouvons nous empêcher d'en recommander vivement la lecture à tous ceux que les questions actuelles intéressent par un côté ou par l'autre.
Le livre a pour titre le sujet même des Cours et Conférences: **Capital et Travail**, et il forme, avec les deux précédents, sur l'Encyclopédie **Revue Novateur** et sur le **Syndicalisme**, une véritable mine pour les chercheurs des vérités sociales. Pourquoi faut-il que les chercheurs soient si rares?
On sait quelle œuvre d'apostolat accomplissent les ouvriers de nos Semaines Sociales. Ils s'efforcent de mettre plus de lumière dans les esprits et d'entraîner les cœurs et les volontés vers l'action, afin de contribuer à la paix et à l'harmonie entre les diverses classes de la société, et particulièrement entre les patrons et les ouvriers.
Il n'y a pas à le nier, les fermentés de discord qui ont produit ailleurs de si grands maux, ont aussi pénétré chez nous; et beaucoup de capitalistes, comme aussi de travailleurs, ont de fait, plus ou moins consciemment, subi l'influence des idées fausses, des doctrines d'égoïsme et de cupidité d'où naissent un peu partout les plus grands maux.
R. P. Archambault dans sa déclaration d'ouverture de notre livre n'est pas exempt de ces conflits. Moins atteint que d'autres, il a déjà connu cependant d'assez graves maux. Capitalistes et travailleurs, en effet, néoconnaissent, pour un bon nombre, leurs devoirs mutuels. Que d'industriels, par exemple, ne se préoccupent aucunement de la situation de leurs ouvriers. Les faire travailler au plus bas prix possible, tel est leur unique souci. Et dès qu'ils ont donné le salaire convenu, ils se croient libres envers eux de toute obligation. Que ce salaire soit inférieur au coût de la vie, que les conditions hygiéniques et morales dans lesquelles s'accomplit ce travail nuisent à la santé du corps ou blessent la dignité de l'âme, que le repos du dimanche et les délasséments de foyer deviennent pour plusieurs absolument impossibles, peu leur importe. Pareillement que d'ouvriers fomentent aux pieds les devoirs les plus élémentaires de la justice. Un contrat—fût-il honnête et libre—risque de perdre pour eux toute valeur si, dans son accomplissement, se glisse quelque cause de mécontentement. Pour une bagatelle, ils déclarent la grève. Ils paralysent une industrie, ils causent de sérieux dommages non seulement à leur patron, mais encore à la société tout entière. Même s'ils sont chargés de fonctions publiques, s'ils tiennent entre leurs mains la vie de leurs concitoyens, ils ne craignent pas de l'exposer à de graves dangers pour manifester leur rancœur, pour satisfaire leur haine.

Sans doute—et le révérend Père s'empresse de le noter formellement—notre Province est mieux à l'abri que toute autre, et les idées subversives ont moins de chance d'y faire de nombreux adeptes. Mais prenons garde, et hâtons-nous de répandre la doctrine sociale de l'Eglise dans tous les milieux des esprits sont encore. Dieu merci, à peu près tous bien disposés, mais ils ont besoin qu'on dissipe leurs erreurs et leurs préjugés sociaux. Je dirais, n'est pas faite chez nous; elle doit être formée, et formée selon les principes chrétiens, si l'on veut que se maintiennent l'ordre et la stabilité dont nous jouissons encore.

Or rien n'est plus propre à former cette mentalité saine et catholique, rien n'est plus capable de faire tomber les préjugés et de redresser les erreurs que les travaux de nos Semaines Sociales. Ils contiennent la pure et substantielle doctrine de salut social que le Christ a apportée au monde; ils nous livrent la pensée authentique de l'Eglise et des Papes; ils apportent la lumière dont les esprits ont précisément besoin. Il faut donc aller y puiser à pleines mains, si l'on peut dire.

Le volume **Capital et Travail** en particulier est comme une petite somme de la doctrine catholique sur ce sujet si important, si complexe, et si actuel. Outre les discours et allocutions de circonstance, il renferme une bonne douzaine de cours bien pensés, bien charpentés, pleins de substance, où l'on est sûr de trouver à peu près toutes les idées maîtresses, tous les principes essentiels, tous les éléments d'un bon traité sur les relations du Capital et du Travail.

On y peut lire, par exemple, un exposé clair et précis, calqué sur saint Thomas lui-même, de la justice et de ces espèces; un travail ferme et abondant sur la nature, la légitimité et le rôle du capital; de belles et fortes études sur le travail et ses divers aspects: deux cours splendides, lumineux, convaincants, sur le repos du dimanche et sur le travail du dimanche; deux autres, non moins remarquables, sur la conscience professionnelle et sur l'idéal social de notre législation industrielle; des conférences pleines de vie et de vérité sur l'idéal du patron catholique, sur la compétence professionnelle, sur le rôle social de la charité, sur le salaire et la famille, les devoirs et les droits des travailleurs, les revendications ouvrières, la conciliation et l'arbitrage, sur les conditions morales de l'usine; un admirable sermon sur la vertu sociale de la piété et de vibrants discours sur des aspects particuliers de la question ouvrière.

Cette simple énumération suffit à montrer l'importance de l'ouvrage, et à engager le lecteur à l'acheter sans retard; et nous sommes sûrs qu'il ne sera pas déçu. Les prêteurs, surtout nous osons l'ajouter, ne devraient pas manquer d'acquiescer à un livre qui peut leur rendre d'appréciables services, s'ils veulent l'utiliser. A cause de la bonne influence qu'ils ont, grâce à Dieu, sur notre peuple, ils sont plus aptes que bien d'autres à diffuser dans les âmes la doctrine de vérité dont elles ont besoin dans le domaine social comme dans le domaine strictement religieux.

Qu'on lise donc, et qu'on fasse lire les Cours et Conférences de la Semaine Sociale d'Ottawa, comme de celles de Montréal et de Québec.

C. Gagnon, prêtre.
(Semaine Religieuse de Québec)

(1) **Capital et travail**, compte rendu des Cours et Conférences de la IIIe Session des Semaines Sociales du Canada, Ottawa, 1922. Prix \$1.50
(2) Page 27.

CERCLE D'ETUDES

Demain soir à 7 1/2 hres réunion du cercle d'études M. de l'Incarnation, au lieu ordinaire.

LES MISSIONS

Le quatrième numéro de la belle revue **Les Missions** Franciscaines vient de paraître.
Comme on le verra, le succès de cette revue est évident, puisqu'elle a été obligée d'augmenter le format d'un tiers, et de passer de 12 à 16 pages, pour loger toute la matière qui est arrivée des pays de mission.
Il est à noter que la plupart des collaborateurs de cette revue sont des missionnaires eux-mêmes, qui écrivent pour faire connaître leurs œuvres et attirer vers elles les regards des personnes généreuses qui désirent contribuer à l'œuvre des missions.
En lisant ce beau numéro, on a l'avantage de jeter un coup d'œil sur toutes les missions où nous avons des apôtres occupés à la vigne du Seigneur. De l'Ouest canadien, on passe en Chine, au Japon, aux Indes, en Afrique dans les îles du Pacifique. Comme nous avons partout des compatriotes, nous avons des nouvelles de partout.
Il n'y a pas de lecture plus édifiante et plus captivante que celle des travaux de nos Missionnaires. C'est le travail par excellence de l'Eglise et les religieux qui s'en vont chez les infidèles reproduisant, dans leur vie, les vertus héroïques qui ont fait les saints.
Ce numéro, plus que tous les autres encore, est à lire et à conserver. De plus, au lieu de paraître tous les trois mois, comme par le passé, **Les Missions Franciscaines** paraîtront désormais à tous les deux mois, en attendant qu'elles deviennent mensuelles. Et le prix n'en est pas augmenté que de cinquante sous, ce qui ne fait qu'une piastre par année.

de L'Action Catholique.
Ci-joint le sommaire de ce quatrième numéro qui vient de paraître.

SOMMAIRE

Mot du Directeur	163
En dépouillant la correspondance	164
Ce qu'on nous demande	165
L'œuvre de la Ste-Enfance	166
Ce que doit être un Missionnaire (Mgr Pascal, O.M.I.)	169
Evénements actuels en Chine (R. P. Bonaventure-Péloquin, o.f.m.)	172
Missionnaire en danger (R. P. Arsène Mullin, o.f.m.)	174
Petite Thérèse.—Ce qu'on lui demande (Un Vicaire apostolique de Chine)	175
Echos de ses bienfaits	176
Missionnaire japonais au Brésil (R. P. Firmin-Lachapelle, o.f.m.)	177
Les Missionnaires du Sacré-Cœur (R. P. François-Boutin, m.s.c.)	178
S. G. Mgr. Alphons-Osias Gagnon, évêque de Sherbrooke	181
Notre œuvre apostolique de Sorel (Un Témoin)	183
Les Jésuites canadiens et les Missions (De L'Action Catholique)	186
Quatre encore nous quittent (D'un Frère Converti)	187
Envoi au Partant.—De sa Mère (D'un Frère Converti)	192
Réponse du Missionnaire	194
Futurs Missionnaires canadiens—Porsalanes	195
Du Carmel canadien au Tonkin (Rde Mère Marie du Sauveur)	196
Mission franciscaine du Japon (R. P. Maurice Bertin, o.f.m.)	198
Oblats canadiens et l'Afrique-Sud (R. P. Léopold Boiteau à sa Mère)	200
Impressions et Souvenirs (R. P. Marc Roscian, O.F.M.)	204
Jour de Mission (R. P. Didace Arcand, o.f.m.)	206
Lettre du R. F. Benjamin, o.f.m. au Directeur de la Revue	208
Rdes Srs Miss. N. D.-des-Anges.— Voyage dans l'intérieur (suite et fin)	210
Qui viendra en aide à l'Apôtre?—Yang Joseph	214
Missionnaires irlandais de Swatow	215
Fragment de lettres	216
Persécutions et possessions diaboliques (R. P. Kerynn, V.D.)	217
Neuvaine perpétuelle à saint Antoine	218
Besoin des Missionnaires	219
Mouvement de l'Apostolat par le Monde	220
Activités Missionnaires—La grande Coin des Jeunes.—Au Canada torcé des tout petits	221
L'Épiscopat canadien en deuil (Mgr A.-X. Bernard, évêque de St-Hyacinthe)	223
Nécrologie.—S. G. Mgr Livinhac, Sup. Gen. des Pères Blancs	225
Bibliographie.—Histoire de l'Eglise dans l'Ouest.—Petite Bibliothèque apostolique	226

GRAVURES

Sa Sainteté Léon XIII—Couverture	167
Missionnaires canadiens à l'œuvre	167
S. G. Mgr Pascal	170
Brigands armés	172
R. P. Arsène Mullin, o.f.m.	174
Petite Thérèse de Jésus	175
R. P. Nakamura, prêtre japonais	177
Le T. Père Chevalier, fondateur des Miss. du Sacré-Cœur	178
L'extérieur de la chapelle des RR. PP. Miss. du Sacré-Cœur	179
L'intérieur de la chapelle des RR. PP. Miss. du Sacré-Cœur	180
S. G. Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke	181
Le nouveau Collège Missionnaire en construction	183
R. P. Bonaventure-Péloquin, o.f.m.	184
Jésuites canadiens Missionnaires	185
Les quatre Partants	188
Futurs Missionnaires canadiens.—Pères Blancs	195
Postulantes Carmélites	197
R. P. Maurice Bertin, o.f.m.	198
R. P. Odilon Chevrier, O.M.I.	200
R. P. Gérard Martin, O.M.I.	210
Cérémonie civile du mariage chinois dite: "Passage de la porte"	206
R. P. Marc Roscian, o.f.m.	205
Ville de Naze, Japon	208
R. F. Benjamin-Beauregard, o.f.m.	208
Rdes Srs Notre-Dame des Anges	210
Séminaires chinois	214
Temple païen, Chine	217
La prière des cœurs purs	222
S. G. Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe	225
Martyrs de l'Ouganda	225

ALFRED LYMBURNER

Volitrier et Forgeron
31, rue Champlain, 31
(adressez-vous au Garage Lyburner)
99, rue St-Antoine.
Voitures neuves et réparations.
Réparations d'automobiles.
Spécialité: Ressorts d'Automobiles.

COUR SUPERIEURE

DAME HELENE GIRARD, épouse commune en biens de Omer Fortier, entrepreneur et charretier, de la cité et district des Trois-Rivières, demanderesse; vs ledit Omer Fortier, défendeur.
La demanderesse a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre le défendeur.
Trois-Rivières, 27 septembre, 1923.
Les procureurs de la demanderesse, Tessier, Gariépy & Marcotte.
2-9-16-23-30

DES MILLIERS D'ACRES DE TERRAIN DETRUIT PAR LE EFU

Au cours des cinq dernières années, de 1918 à 1922 inclusivement, les feux de forêts au Canada ont détruit tout le bois marchand qui se trouvait sur 3,616,000 acres de terrain appartenant à l'Etat. La valeur de ce bois, sur pied dans la forêt, est estimée à environ 35 millions de dollars. A part cette immense superficie de terrain ainsi dépeuplé, plus de 4 millions de jeunes arbres ont été balayés ce qui représente une perte de \$17,921,000. Sur les terrains d'où l'on avait déjà enlevé le bois parvenu à leur maturité, mais où poussait un grand nombre de jeunes arbres, le feu en a détruit 2,500,000 acres, autre perte que l'on peut évaluer à au moins \$2,700,000. La Division Forestière du gouvernement fédéral estime les pertes de bois causées par les incendies à un total de 10 millions d'acres et a déjà évalué ces pertes à environ \$56,650,000. Si l'on ajoute à cela la perte de propriété, évaluée à plus de \$13,000,000, ainsi que le coût de l'organisation pour combattre le feu, soit \$2,500,000 l'on aura le grand total de \$72,806,000 comme évaluation des pertes causées par les feux de forêts pendant les cinq dernières années.

Bien qu'ils soient très considérables, ces chiffres ne constituent pas le bilan complet des pertes économiques que le Canada a subies à cause des feux de forêts. Dans l'industrie forestière, plus que dans toute autre industrie, le coût du produit fabriqué dépend du coût de la main d'œuvre. Or, la destruction de la provision actuelle et future de bois constitue une diminution considérable dans les moyens de subsistance d'une partie importante de notre population. On a jamais évalué la détérioration du sol causée par les feux de forêts, mais il est certain qu'une diminution dans la production agricole, sur les étendues immenses, entravera la propriété du Canada.

Il est temps que nous empêchions ces pertes, si nous désirons que les industries forestières du pays continuent à produire au taux de 500 millions de dollars par année. Au train où vont les choses, la destruction de nos ressources forestières n'est pas très éloignée.

EN PROMENADE

Monsieur Adélaïde Lapointe et sa famille visitaient ces jours derniers leurs parents, à Yamachiche, St-Elie de Caxton, Shawinigan Falls. La belle température d'automne a rendu la promenade des plus agréable aussi sont-ils revenus enclémentés de leur voyage.

DEVINETTE

Quelle est la meilleure époque de l'année?
C'est celle qui s'écoulera d'ici au 31 décembre, car c'est celle où "LES PREVOYANTS DU CANADA" font des rentiers en dix-neuf ans au lieu de vingt ans.
Bénéfice net, une année de rente.

Un lac d'Irlande a cette particularité de pétrifier tous les objets qui tombent dans ses eaux.

L'ANNONCE BIEN FAITE
Le phare qui guide l'acheteur. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

LE BIEN PUBLIC

Tirage assermenté selon les règlements de l'audit bureau de circulations.
Chiffres fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 16 OCTOBRE 1923

PAGE TROIS

Les Idées Fausses

Il vient de se faire une grande dépense d'idées fausses à l'occasion de l'élection à la mairie. C'était déjà très mal. Ce qui est pire c'est que, une fois l'élection faite et la bévue consommée, la propagande de fausses idées continue comme de plus belle et menace de s'établir à demeure dans notre bonne ville des Trois-Rivières ordinairement si pondérée.

Il n'est pas facile de les relever toutes à la fois, ces idées fausses; le paquet en est trop volumineux. Bornons-nous à en signaler quelques-unes. L'idée, par exemple, émise par notre confrère du Chronicle que nous avions eu tort de dire au début de la campagne que M. Bettez devait être laissé dans l'obscurité où l'avait relégué la réprobation du peuple en 1921, est une idée fausse. Une autre idée fausse du même journal anglais est de prétendre que, une fois l'élection faite, nous n'avons plus à considérer le passé municipal de M. Bettez, mais seulement l'avenir. Cette méthode est commode pour un journal opportuniste, mais ne vaut rien pour la gouverne des électeurs bien pensants. Quand un citoyen s'est hissé aux honneurs municipaux, et s'y est maintenu de la façon que l'on sait pendant plus de huit ans, il a donné toute sa mesure dans la part prise par lui à l'administration. Or cette administration ayant été ruineuse pour nous, il était juste de le rappeler à temps au public pour éviter à celui-ci toute méprise. Un homme public ayant donné lors de son passage à l'administration municipale, toute sa mesure, et cette mesure ayant été jugée mauvaise par un tribunal extraordinaire et par le peuple, la plus simple logique commandait à l'électorat de fermer la porte de la mairie à M. Bettez. Ce n'est pas parce que M. Bettez a réussi à se faire élire dans des circonstances extraordinaires, que le bon sens perd ses droits.

Une autre idée fausse est celle qui a présidé à l'élection de M. Michelin d'abord, au mois de juillet dernier, et à celle de M. Bettez la semaine dernière. L'échevin Michelin, qui vient de passer par des émotions variées, avait dit aux côtés du député Mercier que le temps était venu pour un homme de sa classe d'aller siéger au Conseil de ville. Il se glorifiait alors, et il s'est glorifié depuis d'être de ceux qui travaillaient au pic, à la pelle et à l'oiseau. Tout cela est fort bien sans doute et il n'y a pas de son métier. Seulement il est faux de dire qu'une chose difficile et complexe comme la bonne administration d'une ville doit nécessairement aller, à certaines heures, à ceux qui n'ont pas d'autre expérience que celle de travailler au pic, à la pelle, ou à faire le métier de monte-charge. Au reste, même parmi ceux qui appartiennent à cette classe de travailleurs, il s'en trouvent dont le solide bon sens réprouve de semblables prétentions.

Et précisément, durant l'élection à la mairie, nous avons vu ce même M. Michelin reconnaître publiquement que, lorsqu'il s'agissait de donner un maire à la ville il était préférable de choisir un homme, professionnel ou autre, capable de représenter dignement la cause ouvrière, plutôt que de confier la tâche à un moins capable, fut-il ouvrier. Le raisonnement est excellent, et pour l'avoir tenu, nous estimons que l'échevin Michelin a fait preuve au moins en cela de bon jugement. Au reste, lors de cette élection à la mairie, c'était la même ligne de conduite adoptée par les meilleurs éléments de la classe ouvrière, et notamment par notre respectable Corporation ouvrière catholique nationale. Ajoutons que, au début, c'était aussi la ligne de conduite adoptée par les membres de l'Internationale qui avaient endossé la candidature de M. Robichon. Seulement, il est arrivé ce qui devait arriver, et à la dernière minute le chef de l'Internationale Gauvin a lâché M. Robichon pour se rallier à M. Bettez. L'explication vraie de ceci n'a pas encore été donnée.

A propos, si nous considérons aujourd'hui le détail du vote donné lundi dernier nous voyons que l'électorat s'est à peu près partagé également entre les deux principaux antagonistes, MM. Robichon et Bettez. Dans les 23 arrondissements de votation, M. Robichon a eu la majorité dans onze polls, et M. Bettez dans douze. Seulement, il est arrivé que, une cabale ayant l'expérience d'une longue pratique a paqueté dans un poll de la rue Ste-Cécile en faveur de M. Bettez, une majorité de 105, et dans un poll de la rue St-Roch, une majorité de 137, soit dans deux seuls polls une majorité 242 voix. Ceci indique l'excellence de l'organisation Bettez mais guère autre chose de plus. Dire que la victoire est essentiellement une victoire ouvrière, ou encore qu'elle signifie que désormais les ouvriers seuls occuperont les charges de l'administration aux Trois-Rivières, c'est dépasser étrangement les bornes et donner à une élection qui a laissé indifférents un trop grand nombre d'électeurs sérieux, une signification qu'elle n'a pas, et qu'elle ne peut pas avoir.

Au reste, quelle est la situation exacte de M. Bettez, devenu maire de la ville. Le candidat à la mairie se réclamait de la classe ouvrière, et rappelait le temps où il avait porté des madriers sur son dos. Ces choses-là émeuvent d'ordinaire un auditoire peu exigeant et bien disposé. Seulement, M. Bettez n'a pas fait que porter des madriers, et durant la lutte M. François Lajoie lui reprochait d'être devenu un ingrat vis-à-vis du parti libéral qui l'avait gâté de toutes manières. En effet, nous savons que M. Bettez, qui met aujourd'hui à son bénéfice une organisation politique qui allait alors au profit du parti libéral a été comblé de toutes les faveurs. Et la moindre de ces faveurs n'a pas été celle de détenir ici le monopole de la vente des liqueurs pendant quelques années, et cela par la grâce du gouvernement de Québec. Lorsque M. Bettez remerciait l'autre jour ses amis et répétait à leur intention le discours appris par cœur qui a servi à faire sa campagne, il déclarait que le gouvernement ne l'avait pas mis à même de s'enrichir lorsqu'il l'avait nommé au bureau de placement, vu que l'emploi ne lui donnait que \$80. par mois et qu'il devait à même cette somme payer un sténographe et un commis.

Sans doute. Mais le nouveau maire n'a pas émané la même plainte à propos de son passage au monopole des liqueurs. Aussi, le "Soleil", organe du ministère libéral de Québec, prend-il très mal l'attitude du nouveau maire qu'il traite de démagogue en herbe. Le "Soleil" parle sévèrement à ce dévoyé de l'illustre parti, et le prévient que l'idée de former un parti ouvrier de même que de critiquer la Commission des Liqueurs est, en réalité, très mal.

Après avoir rapporté ce que publie le Nouvelliste d'un discours prononcé par M. Bettez qui remerciait ses amis, le journal de Québec dit: —"Sur le premier point—(la formation d'un parti ouvrier aux Trois-Rivières), nous nous permettons de douter que le mouvement ne s'étende. Le peuple de cette province est opposé aux propagandes de classes qui ont fait tant de mal en Europe et sur cette terre d'Amérique. Au ton du maire, on serait tenté de le prendre pour une espèce de démagogue en herbe. Les ouvriers stables et sésés auront tôt fait de le retourner dans sa peau pour exposer la véritable couleur de son âme."

Tout cela est très dur, mais l'organe ministériel devient plus cruel encore lorsqu'il soupçonne l'ancien buveteur de regretter le monopole qui l'a enrichi en si peu d'années. Le "Soleil" continue:—"Quant à la Commission, il (M. Bettez) avoue lui-même qu'il a été accusé de vendre ses liqueurs trop cher, lorsqu'il tenait un magasin de boissons. Cet aveu même ne nous dit rien qui vaille. M. Bettez prend l'aspect d'un débiteur et trafiquant de liqueurs mué en ouvrier, et retourné contre le gouvernement parce qu'on lui a enlevé ses petits profits. En voilà donc un autre qui veut reprendre son petit commerce. C'est très bien pour un maire d'une belle ville comme Trois-Rivières."

Nous ne nous intéressons pas plus qu'il ne faut à cette brouille d'anciens amis, et à ce débat de compte entre maîtres et serviteurs. Seulement, nous constatons que M. Bettez, devenu maire, ne diffère guère de l'ancien échevin Bettez. Il grimpe au fauteuil de la présidence du Conseil avec deux premières idées dans la tête: celle de faire baisser le prix du petit facon de gin, et celle de rabrouer, de son fauteuil de maire, et dès la première séance du Conseil, cet excellent échevin Michelin qui a dit que Bettez n'était pas le maire qu'il fallait à la ville des Trois-Rivières.

Et de ces deux idées premières du nouveau maire, l'une est d'une insignifiance rare, et l'autre de la dernière inconvenance.

Joseph Barnard.

BILLET DU MARDI L'OBSESSION

L'obsession est la pire maladie qui puisse encombrer le cerveau de l'homme. Elle le guette à toutes les heures de la journée, car elle est tapie dans tous les coins. Un rien l'éveille, fait sursauter sa victime et, comme des crocs de bête fauve, serre et tenaille les tempes de sa proie et répand sur sa chair palpitante ce frisson de fièvre qui ébranle l'homme et l'abat.

Comme ces maux qui s'insinuent dans le sang, le gâtent et le pervertissent, le mal obsessionnel affaiblit l'être qu'il harponne, diminue ses facultés de résistance, atrophie les nerfs et abrège la vie.

Les causes de l'obsession sont aussi multiples que les conformations du cerveau et les tempéraments.

L'obsession est affaire de sentiment; mais elle vient aussi de choses extérieures et d'un matérialisme souvent déconcertant. Les traces d'argent comme les chagrins du cœur, les soucis de famille comme la rage des richesses, la haine incurable de la pauvreté, la haine païenne qui vient de l'attachement servile aux biens de la terre, l'appas des plaisirs comme le désir étourdissant des honneurs sont autant de motifs au cœur obsédé. L'obsession devient donc une torture, torture d'une chose qu'on appelle avidement, comme d'une autre qu'on envisage avec des yeux exorbités par l'horreur.

L'obsession est la forme la plus pénible du fatalisme. Que d'hommes sont morts prématurément pour avoir nourri en eux, comme un cancer, la crainte révérencieuse de la maladie, des accidents, de la mort foudroyante.

Et pourtant l'obsession surmonte. On la domine par la volonté. Il faut, pour cela, une puissance d'énergie extraordinaire, dominatrice, car si on laisse enfler cette tumeur mauvaise, cela devient un nouveau supplice de Tantale, une soif effrayante d'étreindre l'objet de son désir et qui fuit, comme l'eau sinueuse et impalpable, entre les doigts crispés.

L'obsession est épidémique. L'obsédé met sur les épaules tout son entourage. Il jette le qui-vive partout où il entre. De le savoir préoccupé on se sent soi-même mal à l'aise. S'il parle, il ennuie ses interlocuteurs des choses qui font ses soucis. Il n'a que faire des soucis d'autrui, parce qu'il ne saurait les deviner; il n'a que la vision des siens et s'étonne si un autre lui dit qu'il a eu des malheurs et s'il nourrit des peines. D'ailleurs, il les oublierait vite pour retourner à la contemplation malade de ceux qui le touchent. Eux seuls paraissent subsister vraiment et l'entourer comme une muraille de Chine. Aussi est-il bien à plaindre et ce n'est qu'avec pitié qu'on parlera de lui.

Pour le guérir, il faudrait lui conseiller de changer de vie, de fuir le milieu monotone où s'agitent ses idées et où se traîne sa douleur lancinante, de gagner des terres nouvelles, de visiter l'étranger, de voir des choses riantes, de s'étourdir de chants et de couleurs, car les voyages sont un merveilleux cauchemar qui brûle l'obsession et l'arrache comme une mauvaise racine.

Partir, lever l'ancre c'est arracher du lit du fleuve de notre vie tout ce qu'il y a de mauvaises herbes et de fange.

Jean COLIN.

UN LYS MEURT

Un lys était dans la vallée, Plein de candeur et de soleil; Mais la saison s'en est allée Et se prépare au blanc sommeil.

Une feuille, dans l'air, tournoie Et succombe aux côtés du lys. Le ciel, d'une lame se noie, Dans le jardin si beau, jadis.

Car tout l'amour et la beauté, Avec cette fleur virgineale, Sont morts, devant la cruauté, De la saison finale!

E. C.

UNIVERSITÉS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

ARTICLE D'UN DES NOTRES DANS LE "MONDE NOUVEAU"

On compte au Canada, nous dit M. Jean Bruchési, dans le "Monde Nouveau", vingt-deux universités. Les universités sont, pour la plupart placées sous le contrôle du gouvernement des différentes provinces où elles se trouvent, et qui n'empêche pas l'initiative privée de leur venir généreusement en aide.

Les ressources globales des vingt-deux universités canadiennes sont d'environ huit millions de dollars; elles sont fréquentées par plus de 30,000 étudiants.

Vers 1850, à Québec, se fondait l'Université Laval. L'Université-mère du Canada français, qui porte le nom du premier évêque de la Nouvelle-France, de la naissance duquel on célébrait tout récemment le trois centième anniversaire.

Vingt-cinq ans plus tard, l'Université Laval établissait une filiale dans le métro-ville de Montréal. Jusqu'en 1919, Montréal resta sous la dépendance de Québec. Alors, après de nombreuses démarches, on obtint du pape Benoît XV un bref autorisant la séparation des deux universités. La législature de Québec donna à la nouvelle université sa charte civile, et Montréal renferme aujourd'hui l'une des premières universités canadiennes, tant par le nombre de ceux qui la fréquentent que par l'enseignement qu'elle dispense.

Deux incendies désastreux, survenus dans l'espace de quatre ans, en pleine période de réorganisation, n'ont pas arrêté l'élan du début.

L'Université d'Ottawa date à peu près de la même époque. Sise au centre de la capitale du Dominion, elle est le plus beau-fort de la pensée française dans la province d'Ontario. Elle n'a pas encore atteint son plein développement, mais elle a l'avenir pour elle, qu'elle n'a point lieu de redouter.

A Montréal on trouve une autre université: l'université anglaise de McGill, construite sur le modèle des grandes universités d'Angleterre et des Etats-Unis; c'est l'une des plus anciennes du Canada. Toronto a l'honneur de posséder la plus grande université canadienne, et chaque province se flatte d'avoir au moins une université.

Quant à l'enseignement, il est organisé tout à l'opposé de ce qui se fait en France. Les Anglais du Canada n'ont pas de collèges classiques où l'on enseigne les humanités. Le jeune homme qui veut faire de l'anglais, va dans une "High School" pour quatre années d'études que l'on pourrait appeler élémentaires, il passe à l'Université pour suivre "the Arts course", l'équivalent, chez nous, des quatre dernières années de cours classique; belles-lettres, rhétorique, philosophie. Il s'en tient là, ou bien étudie le droit, la médecine, le commerce, etc.

Chez les Canadiens-Français, au contraire, tout le cours classique se fait dans un collège, ou petit séminaire; on en compte vingt et un dans la province de Québec, affiliés aux deux universités de Laval et de Montréal. Mais, afin d'être sur le pied d'égalité, les universités françaises comptent au nombre de leurs élèves ceux qui suivent les classes correspondant aux "Arts courses". L'Université de Laval a, de cette façon, près de 4,000 étudiants et celle de Montréal plus de 5,200.

Ces quelques lignes auront suffi peut-être à donner une idée générale de l'organisation de l'enseignement au Canada. Deux mots encore sur la vie des étudiants canadiens.

Dans les universités anglaises, on fait très large part du sport. De multiples associations groupent les étudiants, et comme à Montréal, et surtout à Toronto, la proportion des étudiants étrangers est très forte, la vie universitaire y est plus intense.

On rencontre aussi, dans nos universités françaises, ces associations sportives, ces cercles d'études et ces groupements de tous genres. Chaque université a, de plus, à son journal d'étudiants. Celui de l'Université McGill est quotidien durant l'année universitaire; celui de l'Université de Montréal, hebdomadaire depuis sa fondation, sera bihebdomadaire à partir de l'an prochain. Il a mérité le magnifique éloge qui lui adressait du haut de la chaire Notre-Dame (Montréal), l'un des grands prédicateurs actuels de la France.

Des maisons confortablement aménagées offrent aux étudiants des salles de jeux et de lecture, souvent même le logement et la table. Chaque université a, de plus, une association générale qui groupe tous les étudiants qui la fréquentent, et par ce moyen s'établissent entre les étudiants des différentes universités des relations parfois étroites. Depuis deux ans surtout, les étudiants anglais cherchent à se rapprocher de leurs camarades français, qu'ils connaissent peu.

Mais il est à souhaiter qu'entre les étudiants français de France naissent des relations de plus en plus étroites. Nous parlons la même langue, "ce doux parler qui nous conserve frères"; nous faisons, à peu de choses près, les mêmes études, pourquoi n'ont-ils pas nous rapprocher les uns des autres? Des professeurs français sont venus chez nous, et ils ont vu ce que nous sommes. Récemment, le ministère de l'Instruction publique de France mettait sur un même pied les licences ès lettres et de philosophie de quelques-unes de nos universités et celles des universités françaises. Plus récemment encore, l'Institut de radium de l'Université de Montréal — le seul au Canada — était affilié à celui de Paris.

Il faut applaudir avec force, mais il faut aussi que les étudiants fassent leur part. Français d'origine, héritiers, en Amérique, de la pensée française, nous tendons une main large ouverte aux étudiants de France.

C'est vers sa troisième année qu'une poule pond le plus. Dans sa vie elle pondra environ 400 œufs.

On a découvert à la rivière Pite-wawa, près de Pembroke, une mine de radium.

IMPRESSIONS DE M. JOSEPH BÉDIER, DE L'ACADEMIE

Sur l'invitation de l'Université Columbia, j'ai fait à ses étudiants 35 leçons divisées en deux séries: l'une, qui s'adressait à un public nombreux, m'a permis d'exposer ce qu'est la poésie populaire en France; l'autre, d'un caractère plus technique réunissant un auditoire restreint et spécialiste; j'ai traité devant lui des problèmes de la critique des textes.

N'étais pas le seul hôte de Columbia. Deux membres de l'Institut, Emile Bourgeois, professeur d'histoire à la Sorbonne, et Edouard Leroy, successeur de Bergson au Collège de France, mon ami Paul Hazard, maître de conférences à la Sorbonne, et le professeur de géographie Blanchard, de l'Université de Grenoble avaient répondu à son cordial appel. Ainsi ce voyage, effectué sous les auspices des ministères des affaires étrangères et de l'Instruction publique, prend sa place dans le mouvement ininterrompu d'échanges intellectuels qui, de part et d'autre, assurent depuis de longues années de la venue et l'enseignement dans les universités américaines et dans les facultés françaises, des professeurs les plus éminents des deux grandes républiques.

On ne saurait trop apprécier les heureux effets acquis et ceux à venir d'une telle pénétration. Elle agit sur ceux qui forment la jeunesse et sur la jeunesse elle-même, elle établit et entretient ces liens de l'esprit indispensable à la bonne entente entre les peuples.

Ce souci de figurer au premier rang des nations savantes, les Etats-Unis l'ont manifesté lorsqu'au lendemain de 1870 ils ont organisé leur enseignement supérieur et se sont préoccupés de former une élite, soit pour le professorat, soit pour les recherches scientifiques. Alors ont surgi ces universités dont l'incomparable développement méritait la plus juste admiration. Ils conviaient au même moment à un séjour parmi eux des étrangers de marque que qu'ils désignaient sous le vocable de "visiting professors".

Vous dirai-je le degré de perfection atteint par les Universités américaines? Elles sont d'une richesse et d'une splendeur incomparables; elles appartiennent à deux types: Universités d'Etat et Universités libres. Les premières, plus récentes, sont installées principalement au centre et à l'ouest du continent; elles sont financièrement soutenues par les Etats; ainsi celle d'Urbana, dans l'Illinois, les grands fermiers, habitant cette "Belt américaine" avaient eu le désir de fonder une école d'agriculture. L'Etat de l'Illinois en fit très vite une Université où toutes les branches des sciences furent représentées. De Boston à Philadelphie, le long de la côte, ce sont des Universités libres qui fonctionnent, celles que je vous ai mentionnées tout à l'heure: Harvard, Yale, Columbia, Johns Hopkins, Chicago. Elles doivent uniquement d'exister, et magnifiquement, aux libéralités de leurs anciens élèves. Car il n'est pas, en Amérique, de milliardaire qui ne soutienne de ses deniers son "alma mater"; il n'en est pas qui, dans son testament, ne fixe la dime qu'il entend prélever sur sa fortune au bénéfice de son Université; et celui qui n'aurait pas de cette manière serait considéré comme un mauvais citoyen. C'est ainsi que des dons splendides ont été faits aux Universités pour fonder une bibliothèque, créer une chaire, dresser un laboratoire; ces dons, destinés à perpétuer la mémoire d'un mort, portent son nom, ou bien encore celui d'une "classe", la classe étant une "promotion" d'étudiants. L'affection des étudiants pour l'Université est telle que chacune de ces promotions a coutume de planter un arbre qui sera entretenu comme un symbole de fidélité à la maison. Mais, plus encore que par ces libéralités magnifiques, l'Université libre vit de la multiplicité des petites contributions que chaque ancien élève paie, suivant sa condition et sa fortune, pendant sa vie, à son Université.

Les Américains marquent ainsi leur souci d'assurer un plein épanouissement intellectuel de leur patrie; ils veulent qu'elle ne cesse de progresser, ce progrès, dans toutes les branches de la science, pouvant permettre les grandes découvertes, sources de richesse et de prospérité pour la nation.

LE NOUVEAU PLAN DE CAMPAGNE POUR LES GARDES-FORÊTIERS

(Par D. R. Cameron, de la Division Forestière du Dominion)

Etant donné les conditions climatiques de ce continent, on ne peut pas s'attendre qu'il soit possible de prévenir complètement les feux de forêts. D'un autre côté, on peut réduire au minimum les pertes de bois causées par les incendies. Ce minimum dépend naturellement de la valeur du bois; dépend en outre de la protection, qui varie nécessairement avec les conditions locales. Pour le Canada en général, on obtiendrait une immense réduction dans les pertes causées par les feux de forêts, si l'on atteignait le but suivant, à savoir: qu'aucun feu ne dépasse une superficie de 100 acres; que 90 pour cent des feux ne dépassent pas 10 acres, et que 50 pour cent des feux ne dépassent pas un acre en superficie.

En considérant cet objectif comme étant 100 pour cent possible ou efficace c'est-à-dire si nous possédions un système de protection parfait, en comparant les résultats proposés plus haut avec ceux que les organisations protectrices obtiennent aujourd'hui au Canada, je doute fort que nous puissions dire que notre système a même 50 pour cent d'efficacité.

En faisant cette affirmation, je ne fais aucun reproche à nos organisations de protection contre les feux de forêts, car je crois qu'elles accomplissent tout ce qu'on peut exiger d'elles, étant donné les moyens et le personnel à leur disposition, et considérant aussi l'indifférence du public quant à tout ce qui concerne ce grave problème. Nulle organisation forestière ne peut par elle-même protéger suffisamment les terrains boisés, car elle a besoin de la sympathie, l'appui, la confiance et la coopération du public. A part cela, il lui faut des octrois suffisants, un personnel d'hommes entraînés et une autorité absolue sur son territoire.

En fin de compte, la protection des forêts est une proposition d'affaires et elle doit être acceptée et encouragée par tout le pays.

LE TIGRE EST PLUS PUISSANT QUE LE LION

Le lion reconnu comme le roi du désert, n'est pas le plus fort des animaux. Sa force équivaut à celle de six hommes.

Le tigre est plus puissant que le lion.

L'ATTENTAT DE SARAJEVO

Un livre sur l'événement cause de la guerre mondiale

Le 28 juin dernier, neuvième anniversaire de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de son épouse à Sarajevo, événement d'où sortit la guerre mondiale, le professeur d'histoire Stanjo Stanojevitch, l'auteur de l'"Histoire du peuple serbe", a fait paraître un livre sous le titre "L'Assassinat de l'archiduc François-Ferdinand", dans la préface duquel il explique qu'il a voulu faire connaître, d'une manière objective, la vérité sur ce crime, pour autant qu'il a réussi à en démêler les fils. Les relations de l'Autriche-Hongrie avec la Serbie et le Peuple serbe, "Les Guerres des Balkans", "l'Allemagne et la Serbie", "L'Assassinat de l'héritier de l'Autriche-Hongrie", "Voici, d'après la traduction de Hermann Wendel qui a reproduit la "Gazette de Francfort", un passage qui a trait aux derniers incidents qui précéderont la crise:

Après la rencontre à Knopisch de l'empereur Guillaume II et de l'archiduc François-Ferdinand, Dimitrijevitich, alors chef de la division des renseignements au ministère serbe des affaires étrangères, reçut de l'état-major russe la communication confidentielle qu'au su du gouvernement russe Guillaume II avait été informé à Knopisch du plan de l'archiduc-héritier consistant à se jeter sur la Serbie et à l'écraser, que l'empereur allemand y avait donné son assentiment et avait promis son appui à l'Autriche-Hongrie. Des informations qui lui parvinrent les jours suivants convainquirent Dimitrijevitich de l'exactitude du renseignement que lui avait donné l'état-major russe, et cela d'autant plus facilement que l'entrevue de Knopisch avait donné lieu à Belgrade à toute sorte de suppositions et à des bruits fantasmatiques qui avaient chargé l'atmosphère politique d'électricité.

Lorsque furent annoncées les manœuvres de l'armée austro-hongroise en Bosnie et qu'on apprit que l'archiduc-héritier allait se rendre à Sarajevo, Dimitrijevitich ne douta plus du dessein de l'Autriche d'attaquer la Serbie. Lui-même a raconté, en 1915, qu'après y avoir longuement réfléchi il était arrivé à la conclusion que seule la mise à mort de l'héritier du trône pouvait empêcher l'agression. On considérait d'ailleurs dans toute la Serbie l'archiduc comme le plus grand et le plus dangereux ennemi des Serbes et de la Serbie.

A ce même moment, Tankositch, le principal auxiliaire de Dimitrijevitich, fit part à ce dernier que deux de ses amis, qui étaient présents à Sarajevo, se disposaient à former un groupe de jeunesse qui avait résolu de tuer l'archiduc-héritier lorsqu'il viendrait à Sarajevo; ils demandaient des conseils et des instructions. Dimitrijevitich accepta et approuva aussitôt ce projet; Tankovitch fut chargé d'instruire les deux jeunes gens dans le maniement des armes, ce qui prit dix jours. Ceux-ci partirent alors et exécutèrent leur projet conformément au plan préparé par le maître d'école Danilo Ilich.

Dimitrijevitich et Tankovitch n'avaient rien dit à personne de tout cela. Ce ne fut que le 15 juin que dans une séance du comité de l'organisation "Union ou Mort", convoquée par Dimitrijevitich ce dernier dit que Tankovitch avait envoyé des gens en Bosnie pour y assassiner l'archiduc François-Ferdinand, ce dernier avait résolu de provoquer une guerre, et enfin d'empêcher cette guerre en tuant celui qui voulait la déchaîner.

Presque tous les membres du comité s'élevèrent contre le projet qu'on leur communiquait et il y eut à ce sujet une longue et vive discussion. A la fin, Dimitrijevitich, pressé par ses collègues, se déclara prêt à ordonner que l'attentat n'eût pas lieu. Il semble qu'il essaya, en effet, d'arrêter le bras des meurtriers, mais ou bien le contreordre arriva trop tard, ou bien les conjurés refusèrent d'obéir. Le sort était jeté.

ACTUALITES

Dans l'état d'Iowa, aux Etats-Unis, on travaille fort à favoriser les mariages. Le grand jury du comté de Polk est actuellement à examiner un projet d'assurance pour les personnes non mariées. Ce projet concerne plus spécialement les jeunes gens désireux de se marier, mais qui n'ont pas les fonds nécessaires pour le faire. D'après ce plan la personne assurée paie des primes mensuelles pendant un an; au bout de l'année, elle reçoit le montant de sa somme de mille dollars à son mariage. Elle ne reçoit rien si elle se marie avant un an. Une loi qui abolirait pour toujours le divorce, cette grande plaie de la société américaine, serait plus utile, pour le moment, que ces projets d'assurance matrimoniaux.

Sun-Yat-Sen, le chef révolutionnaire chinois de la Chine méridionale, vient de déclarer la guerre à Tsao-Kun, président-gu de Chine. Le Dr Sun, a toujours été en guerre depuis quelques années, contre chaque président de la Chine. Il vise lui-même à être le Président.

Au cours de l'année dernière le Saint-Siège a distribué un secours de toutes sortes pour au-delà de 21,000,000 de livres. La plus grande partie de ces sommes a été envoyée aux affaires russes et aux réfugiés d'Asie Mineure.

Dans un discours prononcé à Victoria C. B. Hon. M. Ernest Lacombe a déclaré qu'il fallait redonner au silence les apôtres du pessimisme afin que le Canada puisse surgir et devenir une nation unie et confiante.

Près de 500 pèlerins anglais sous la conduite de Mgr John Vaughan, évêque auxiliaire de Solford sont allés à Lourdes, il y a quelques jours. Ces pèlerins étaient accompagnés d'un grand nombre de protestants anglais venus à Lourdes pour étudier la religion catholique.

Le sept octobre, à Paris, le prince Vladimir Ghika, descendant d'une des plus anciennes familles roumaines, a été ordonné prêtre par le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Plusieurs diplomates et personnalités officielles assistaient à la cérémonie.

M. James Couzens sénateur républicain du Michigan, de retour d'Europe, a suggéré, dans une entrevue, pour relever l'Europe du marasme où elle s'enlise de plus en plus, la formation des Etats-Unis de l'Europe, naturellement — avec la perspective de la nomination d'un liquidateur international pour l'Allemagne. Parlant de la candidature probable de M. Henry Ford à la présidence des Etats-Unis, le sénateur Couzens a émis l'opinion que si M. Ford était choisi par le peuple américain, il serait élu. "Il le serait même s'il était choisi par tout autre parti".

Le gouverneur général Lord Byng est parti, vendredi dernier, pour l'Ouest. Le gouverneur sera absent une dizaine de jours, et ce voyage est absolument privé sans aucun caractère officiel.

On vient d'inventer le cinéma parlant. Un "film" parlant que sont en train de produire les ingénieurs danos Poulsen et Peterson, et au sujet duquel ils font des expériences depuis plusieurs années a été exposé, pour la première fois, à l'exposition de l'Europe, à Paris, au pavillon de l'Europe, et simultanément. La voix est absolument pure et n'a aucun son métallique. L'on conçoit facilement tout le parti que l'on peut tirer d'une pareille invention.

Le quatrième fort de la citadelle de Varsovie dans lequel étaient conservés des explosifs a sauté et causé de grands dommages à la ville.

M. Lloyd George est émerveillé de notre pays, de sa richesse et de son étendue. "C'est, dit-il, comme une galerie sans fin de tableaux de maître".

Notre ministre fédéral du commerce cherche à placer dans les pays de l'Europe, les commandes de grain. Le manque de marchés, par suite de l'embargo américain sur le blé canadien, nuit beaucoup au transport de la récolte qui est, cette année, plus considérable que l'an dernier.

Au congrès ouvrier de Portland, l'Orégon, Samuel Gompers a été réélu président de la Fédération Américaine du Travail.

On dit que l'Etat Libre d'Irlande aurait l'intention de soumettre à l'arbitrage de la Ligue des Nations la question de limiter les frontières entre l'Ulster et le reste de l'Irlande.

Le chancelier allemand Stresemann a obtenu malgré le Reichstag, tous les pouvoirs dictatoriaux qui lui sont nécessaires pour arrêter la révolution qui menace d'éclater en Allemagne à chaque instant. Afin de relever le crédit de son pays, le chancelier a ordonné que toutes les taxes et les impôts seraient payés, à l'avenir en or, à la place du mark-papier.

Le gouvernement américain mettra en vente, le 25 octobre, les six premiers vaisseaux sur les 21 qui devaient être mis au rancart d'après le traité de Washington, il y a deux ans.

Le lion reconnu comme le roi du désert, n'est pas le plus fort des animaux. Sa force équivaut à celle de six hommes.

Le tigre est plus puissant que le lion.

TRIBUNE LIBRE

Une Réforme Nécessaire dans nos lois

M. le Directeur,

Je ne suis pas un partisan de lois draconiennes du genre de celles que l'on désigne ailleurs sous le nom de "Blue Sky Laws", dont le but est de protéger un fou de la folie dont il fait preuve en matières de finance. Mais je tiens à suggérer à vos lecteurs, avec votre permission, qu'il serait bon, peut-être, qu'il y eut des lois de ce genre dans cette province, lois qui permettraient au petit rentier intelligent d'obtenir, à même les rapports officiels, des renseignements précis, sur la valeur financière de n'importe quelle compagnie qui cherche à vendre ses actions au public.

Des lois de ce genre sont en vigueur dans plusieurs Etats des Etats-Unis, où n'importe quelle compagnie désireant y vendre des actions doit avant tout déposer, au bureau du gouvernement, des états montrant ses méthodes de finance et qu'elle est son organisation.

Des renseignements de cette nature, n'auraient peut-être pas empêché les désastreux résultats de la banqueroute de la compagnie L. R. Steel, ni la liquidation des affaires de l'or du Labrador, mais ils auraient certainement empêché bien des gens de placer leur argent dans ces entreprises sans savoir la nature et le danger de faire de tels placements et cela, tout simplement, en se donnant la peine de consulter les rapports officiels sur ces compagnies.

Un cas de ce genre est justement mentionné dans une lettre parue récemment dans "La Patrie" de Montréal et que je vous demande la permission de citer copieusement.

Voici les passages saillants de cette lettre:

Pour illustrer ce fait, et montrer la différence entre les lois du Québec et du Massachusetts. La National Cement Co. qui est incorporée sous les lois de la province de Québec a vendu ses obligations p. l'entremise de la New England Building Development Corp. de Boston, Mass., et la National Cement Company en remettant son bilan et ses états à la commission des Utilités Publiques de l'état de Massachusetts permet au public de prendre des informations qu'il aurait été difficile, sinon impossible d'obtenir sous les lois de la province de Québec.

J'ai fait examiner ces états et bilans, et parmi les faits que j'ai découverts, je cite les suivants:—le capital autorisé de la compagnie est de \$1,500,000 d'actions 8% préférentielles cumulatives et de \$2,500,000 d'actions ordinaires, et d'après la circulaire de la compagnie et l'entente faite avec la New England Building Development Corporation, toutes deux remises à la commission des Utilités Publiques de Massachusetts, la compagnie a autorisé une émission de \$1,200,000 d'obligations, première hypothèque, 7 p.c.

La lecture de cette entente et de cette circulaire, révèle que les détenteurs d'actions préférentielles n'ont pas le pouvoir de voter, de plus que suivant entente avec la New England Building Development Corp., cette dernière reçoit \$25.00 en argent pour chaque \$100.00, valeur au pair, des actions préférentielles à 8% vendue. Je note aussi que pour approximativement 116 acres de terre situés à Montréal Est, la compagnie donne \$312,200 d'actions ordinaires, 8% au pair et \$2,500,000 d'actions ordinaires, valeur au pair. Il s'en suit donc qu'il reste dans le trésor de la National Cement Company, \$1,182,000 d'actions préférentielles et ordinaires, valeur au pair.

De ce total, on propose garder dans le trésor \$500,000 d'actions au pair, laissant une somme de \$682,000 d'actions préférentielles à être vendues, et dont la vente, après avoir payé la commission tel qu'entendu avec la New England Building Dev. Corp., donnera à la National Cement Company \$312,100 en argent.

En résumé, après que toutes les actions auront été vendues à l'exception de \$500,000 d'actions préférentielles, valeur au pair, qui resteront dans le trésor, la compagnie aura reçu \$512,100 en argent et sera propriétaire de 116 acres de terre situés à Montréal Est, dont la

Combien d'autres compagnies dont les valeurs sont offertes au public de la province de Québec, qui sont dans le même cas et dont l'on ferait bien d'étudier la méthode de finance? Mais à moins que ces compagnies ne cherchent à vendre leurs actions au Massachusetts ou dans d'autres Etats de l'Union Américaine, personne aujourd'hui ne peut se procurer des renseignements précis sur leur régie interne. La chose vaut certes la peine d'être étudiée par la Législature.

Je suis, monsieur le directeur, Votre bien dévoué,

Un lecteur assidu.

A PROPOS DU DIFFEREND ENTRE LES CANTONNIERS ET LES CHEMINS DE FER

A une assemblée de l'Association des Chemins de fer canadiens tenue le 10 octobre dernier dans l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, en vue de régler les demandes des cantonniers pour une augmentation de salaires, M. George Hodge, assistant-gérant général des lignes de l'Est du Pacifique Canadien, s'est prononcé fortement contre une majoration du taux des salaires.

Il déclara que l'augmentation demandée coûterait, si on l'accordait, entre \$4,000,000 et \$4,500,000 par année aux chemins de fer, dépenses qui retomberaient en définitive sur les autres classes de citoyens, puisque on ne pourrait y faire face qu'en élevant les taux de fret. Il attira ensuite l'attention sur le fait que c'était la première fois que les chemins de fer se voyaient dans l'impossibilité de se rendre à une requête de ce genre, portée devant le bureau de Conciliation et d'Investigation.

Depuis la réponse des chemins de fer aux cantonniers, le 7 août dernier, la situation n'a pas changé; cette réponse rappelait aux employés que l'entente du mois de novembre de l'année dernière sur les salaires avait eu pour effet d'établir une échelle de salaires et des conditions de travail supérieures à celles existant aux Etats-Unis; que, depuis cette entente, le coût des vie avait baissé au Canada; que, en dépit d'une hausse du coût de la vie aux Etats-Unis ayant occasionné une augmentation des salaires sur certains chemins de fer américains, les chemins de fer canadiens voyaient diminuer leurs revenus, à cause de la condition stationnaire des affaires et d'une réduction dans les taux de fret plus grande que celle accordée par les chemins de fer des Etats-Unis.

Etant donné cet état de choses, il semblait aux chemins de fer que les employés agissaient d'une manière malavisée et contraire à l'intérêt public en demandant une augmentation de salaires. Les relations des chemins de fer avec les cantonniers avaient toujours été cordiales, et, s'il était possible de se rendre à leurs demandes, on le ferait. Mais, à l'heure actuelle, il fallait s'en tenir à l'échelle des salaires et aux conditions de travail concédées au cours des dernières années.

M. Hodge doutait de la sincérité de la requête demandant que la qualification de six mois de service durant les 24 mois précédents, accordée quelques mois auparavant, soit réduite. Il était d'opinion qu'on ne la soumettait qu'en vue d'obtenir l'augmentation demandée.

Depuis 1918, les changements dans l'échelle des salaires sur lesquels on s'était entendu avaient été faits à l'exemple des chemins de fer américains, bien que, au mois de novembre dernier, les chemins de fer canadiens soient allés plus loin que le "U. S. Railroad Labor Board" en faisant des concessions à certains cantonniers. Cette façon d'agir était conforme à une entente conclue en 1918, par laquelle le gouvernement devait ordonner une majoration des taux de fret sur les mêmes bases qu'aux Etats-Unis. Depuis cette date, le gouvernement a réduit les taux pour le fret et pour les voyageurs beaucoup plus bas que ne l'ont fait les chemins de fer américains; de ce fait, il n'y a donc pas obligation de payer les mêmes salaires qu'eux.

M. Hodge établit alors une comparaison des salaires de toutes les classes de cantonniers, en 1917 et 1918, avec ceux payés actuellement, et démontra qu'ils se sont élevés dans une proportion beaucoup plus grande que le coût de la vie, tel qu'établi d'après les chiffres officiels publiés par le Ministère du Travail; il fait remarquer que, depuis cette époque, une réduction de 2 et même 3 heures de travail a été accordée aux ouvriers en question. Il n'y a rien pour justifier une augmentation des taux sur lesquels on a convenu au mois de novembre dernier comme étant justes pour les employés, dont quelques-uns recevaient plus que les employés similaires aux Etats-Unis.

La baisse dans le coût de la vie au Canada, de novembre 1922 à juillet 1923, fut de 1.1%, et, de février à juillet, de 2.7%; aux Etats-Unis, pour les mêmes périodes, il se produisit une hausse de 1.7% et de 2.9%. En conséquence, s'il fallait reviser les taux au Canada, on les diminuerait.

A l'heure actuelle, les chemins de fer, soutint M. Hodge, ne peuvent envisager aucune demande d'augmentation de salaire, qui entraînerait une augmentation des frais d'exploitation. Dans l'intérêt général, il faut prendre en considération l'état financier des chemins de fer et les résultats qu'auraient des salaires plus élevés sur les taux du fret et des voyageurs. Dans les conditions présentes, le plus grand nombre de milles de voie ferrée au Canada ne rapporte pas assez pour rencontrer les dépenses d'exploitation et les charges fixes, de sorte qu'une augmentation accordée aux employés ne le se-

rait qu'au détriment des autres citoyens.

M. Hodge soumit d'autres états comparatifs démontrant que, depuis 1921, les taux pour le fret et les voyageurs avaient été réduits au Canada dans une plus grande mesure qu'aux Etats-Unis. Pour établir le mal-fondé des réclamations des employés, on eut recours à des graphiques faisant voir les variations des salaires comparés à celles du coût de la vie, pour les différentes classes de cantonniers; on se rendit ainsi compte de l'amélioration qui s'était produite dans la condition des employés depuis 1917 jusqu'à aujourd'hui.

D'autres graphiques montrèrent les conditions d'avant-guerre en regard de celles d'à présent, en ce qui concerne les salaires et le coût de la vie aux Etats-Unis et au Canada; ils indiquaient aussi l'accroissement du revenu par tonne-mille et par voyageur-mille, unit's de calcul des chemins de fer. On put constater que le revenu avait augmenté dans une proportion de 32 à 33% par rapport à celui de 1914, au lieu que le coût de la vie avait monté de 45% au Canada et de 55% aux Etats-Unis.

D'autre part, le salaire des employés payés à l'heure a augmenté dans une proportion de 50 à 75% et même, dans certains cas de 100%. Il y eut, ajouta M. Hodge, une diminution de 9.2% par trente mille dans le revenu du fret, et de 2.8% dans celui des voyageurs; pour les premiers six mois de 1923 comparés à 1922.

Dans ces circonstances, il soutint qu'une demande d'augmentation de salaire en ce moment est inopportune, mal avisée, non justifiée, contraire à l'intérêt public, et qu'il était impossible aux chemins de fer d'y faire droit.

LE CANADA MUSICAL

L'activité musicale renaît de toutes parts et, avec l'ouverture imminente du Metropolitan de New-York, on annonce l'engagement de plusieurs artistes dans Le Canada Musical du 6 octobre. Mme Raymond Delaunoy, l'excellent mezzo de l'Opéra-Comique et du Metropolitan, a écrit une jolie étude sur "Le Chant et la Musique Moderne". Mlle Mary Garden, de la Chicago Opera Company, récemment revenue de son voyage en Europe, a donné un interview aux journalistes new-yorkais avec sa verve habituelle. Le conférencier publie des détails très circonstanciés sur la prochaine visite du Chœur de la Chapelle Sixtine, en Amérique, visite autorisée par S. S. Pie XI. Des artistes français sont engagés par le New England Conservatory of Music et par l'orchestre symphonique de Minneapolis. Beaucoup de portraits dans Le Canada Musical en vente au prix de 15 sous. Abonnement, \$2.50; s'adresser à Casier postal 1509, Montréal.

HEMSTICH

Pour tout ouvrage à brins tirés, adressez-vous au No. 102, rue des Forges. S. DESCOTTEUX, gérant. Où vous trouverez aussi la meilleure machine à coudre aujourd'hui sur le marché, la SINGER. Réparations de toutes les machines faites promptement.

Pour vos EPICERIES

Placez votre commande ici chaque semaine afin d'obtenir la meilleure valeur. Nous tenons en magasin des épicerie de choix et notre service de livraison vous apporte sans délai votre commande donnée par téléphone. N'oubliez pas que nous avons les

BIERES ET PORTERS

des meilleures marques. Appelez 122 U. CARIGNAN 22 rue BADEAUX

Après Chaque Repas WRIGLEY'S Finissez vos repas avec de la WRIGLEY et aidez votre estomac. La WRIGLEY rend d'immenses services et coûte si peu. C'est la meilleure gomme à mâcher qui puisse être fabriquée.

ASSURANCES DE TOUTE SORTE

Le contrat d'assurance est peut-être celui qui demande l'examen le plus minutieux; y donne-t-on suffisante attention? On choisit sa compagnie pour faire plaisir à un ami, pour épargner de l'argent, pour toutes autres fins que celle de s'assurer d'une indemnité adéquate en cas d'incendie.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée), représentée à Trois-Rivières, par M. Maurice Gélinas étudie soigneusement non seulement le risque mais la solvabilité de la compagnie qui l'assure. Grâce à ses relations, elle peut faire souscrire aux conditions les plus avantageuses les risques les plus considérables. Dans votre intérêt, ne vous assurez pas avant de voir M. Gélinas.

NOUVEL HORAIRE Les 30 SEPT. HEURE SOLAIRE Trains pour Montréal

3.00 a.m. tous les jours
6.40 a.m. tous les jours
11.50 a.m. jours de semaine
3.35 p.m. tous les jours
5.50 p.m. dimanche seulement
6.45 p.m. jours de semaine

Trains pour Québec
4.15 a.m. tous les jours
7.10 a.m. jours de semaine
11.55 a.m. tous les jours
1.08 p.m. jours de semaine
6.00 p.m. dimanche seulement
7.40 p.m. jours de semaine

Trains pour Shawinigan et Gd'Mère
6.45 a.m. jours de semaine
8.15 a.m. dimanche seulement
12.00 midi tous les jours
1.20 p.m. jours de semaine
7.50 p.m. tous les jours

Trains pour Grandes Piles
10.00 a.m. jours de semaine
4.20 p.m. jours de semaine

Pour vos réserves de char parloir et char d'ortoir, veuillez communiquer avec mon bureau; billets de chemin de fer pour tous les points, billets de paquebot, etc. Lignes de télégraph, globe-cable pour toutes les parties. D. Chenevert, agent. Phone 1038 178 rue Notre-Dame Trois-Rivières.

SERVICE JOUR et NUIT

Tél. 1454 J. A. E. LUSSIER Autrefois au service de Lussier Frère

Embaumeur diplômé. Procédés les plus nouveaux. Corbillard automobile et à chevaux.

Voitures pour Mariages et Baptêmes Salle d'échantillons de cercueils. 95, rue St-Antoine, Les T.-Rivières (Voisin du Garage Lymburne)

CHARBON

Tél. Bureau 1046 Entrepôt 437 Boite Postale 479 Tél. Rés. 622

J. H. Giroux & Cie Limitée Marchand de charbon en gros et détail. Charbon anthracite et bitumineux

Bureau: 153 rue Notre-Dame Chambre 153, Edifice Balcer Entrepôt: rue Du Fleuve, Trois-Rivières j.n.o.

PLOMBIERS

Tél. Bell 297 87, St-Antoine Germain & Frère Entrepreneurs-Plombiers Poseurs d'appareils de chauffage, Couvreurs en métal, en gravois et en amiante Trois-Rivières, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

ROBICHON & METHOT Avocats Bureau: Edifice Banque d'Hoche-laga, Trois-Rivières. Téléphone Bell 1000

DUPLESSIS & LANGLOIS Avocats 4, St-Joseph, Trois-Rivières.

CHAS BOURGEOIS, B. A. LL. M. Avocat 26, rue St-Joseph, Tél. 233

BUREAU, BIGUE, & GOUIN Avocats 4, Des Forges, Les Trois-Rivières Téléphone 358w

P.N. Martel, C.R. Fernand Quesnel Paul Martel LUCIEN COMEAU AVOCAT 148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières. Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Alfred Ringnette, rue St-Laurent.

MARTEL, MARTEL & QUESNEL Avocats 16, Bonaventure Trois-Rivières. Téléphone Local

JOSEPH BARNARD Avocat 5 rue Hart, Tél. 640 Résidence: 108 rue Des Forges, Tel. 1299-J

HONORE GRENIER, B. A. LL. L. Avocat NICOLET Bureau: rue Notre-Dame Résidence: rue St-Jean-Baptiste

NOTAIRES

Casier Postal 556 Téléphone 235 J. A. LEMIRE, LL. L. Notaire A. LEBRUN Notaire

Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert Placements sur hypothèques et débetures. Administration générale

40, Alexandre. (Coin Hart), Les Trois-Rivières

J. A. Trudel J. E. Guillet TRUDEL & GUILLET Notaires VICTOR ABRAN Notaire

Argent à prêter. Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 497. Trois-Rivières. Argent à prêter, assurances, collections, etc. 34, Bonaventure, Trois-Rivières

Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

ALFRED DESAULNIERS Notaire 19, rue Alexandre LES TROIS-RIVIERES

MEDECINS

Tél. Bell 526 Dr Auguste Panneton 65a, Avenue Laviolette Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge Consultations: de 1.30 à 4.30 p. m. Lundi, Mercredi et Samedi de 7 à 8 p. m. Le Samedi après-midi et sur rendez-vous.

Tél. 1143J 179, rue Laviolette DR A.-J. AUBIN Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.

Téléphone 1460 DR OMER E. DESJARDINS Maladies des enfants Maladies des poudrons—Cœur—Reins—Foie—Estomac—Intestins.—Rhumatisme. 17, rue Laviolette, Les Trois-Rivières.

DOCTEUR J. A. ROUSSEAU Directeur du Dispensaire Antivénérien Bureau Privé: 10 à 11 a.m. 2 à 4 p.m. mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p. m. Téléphone 119 28 rue Royale

DOCTEUR J. A. ROUSSEAU Directeur du Dispensaire Antivénérien Bureau Privé: 10 à 11 a.m. 2 à 4 p.m. mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p. m. Téléphone 119 28 rue Royale

COUR A BOIS

Coin St-Paul et St-Maurice Téléphone: 1349W VICTOR GAGNON Bois de chauffage, Bois franc, Bois mou, Bois de moulin, Rognures. Livraison immédiate.

ARCHITECTES

U. J. Asselin, Ernest L. Denoncourt ASSELIN & DENONCOURT Architectes 42, rue Alexandre Téléphone Bell 963, Trois-Rivières.

JULES GARON Architecte 21 rue St-Joseph. Trois-Rivières. Téléphone 720

ARTHUR SPENARD COURTIER Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires. 42, St-Pierre, Trois-Rivières.

Encanteur Licencié Huissier de la Cour Supérieure Ventes par encan public ou ventes privées: Terres, Emplacements, Mé-nages-Roulants, à la ville ou à la campagne. Conditions faciles. Ephrem Juneau, Encanteur-licencié, Les Chôtes Shawinigan

Dr HENRI LACROIX Spécialiste: MEDECINE-GENERALE Maladies des voies génito-urinaires pour hommes et femmes, maladies de la peau, maladies vénériennes. Heures de Consultations 9 à 11.30 hrs a.m. 2 à 5.00 hrs p.m. 7 à 9.00 hrs soir Dimanche: 1 à 2 hrs p.m. 468, RUE ST-AURICE, Tél. 1388 jno.

DEVENEZ MILLIONNAIRE

Pour devenir millionnaire, vous n'avez qu'à acheter des rentes de Prévoyants du Canada; par le fait même, vous êtes co-propriétaires de plus de trois millions.

On compte une moyenne de 30 pieds de profondeur de sable dans le Sahara.

En un mois, une chenille dévore six mille fois son propre poids.

La lune symbolisait l'argent dans l'ancienne alchimie.

Nous vous donnons plus que le degré de satisfaction ordinaire dans tous nos TRAVAUX DENTAIRES

En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection.

De plus, nous nous servons de la méthode merveilleuse et unique du Dr J.-N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents absolument sans douleur.

Dr Ed. BUISSON 20, rue Des Forges, Tél. 569

Dr J. H. BELAND 26-A rue Des Forges, Tél. 658

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SHAWINIGAN FALLS

COUR DU MAGISTRAT

Nous avons eu ici vendredi après-midi une session de la Cour de Magistrat, présidée par M. le magistrat F. X. Lacoursière, des Trois-Rivières.

IL L'ÉCHAPPE BELLE

Un garçonnet de huit ans, enfant de Mme Vve L. Caron, de l'Avenue de la Station, a vu la mort de près ces jours derniers. L'enfant était à jouer autour de la maison de sa mère lorsqu'à un moment donné il s'élança pour traverser la rue sans probablement avoir la précaution de s'assurer si aucun véhicule ne venait.

DIVERS

MM. Emile Gagné, J. Raymond Gélinas, M. et Mme Charles Dho, MM. G. E. Ladouceur, N. P. Aimé Dumaine, Charles Dufresne, Antonio Gauthier, André Hérou, A. Parent, Marcel Gill et P. Lamoureux ont allés la semaine dernière assister au mariage de M. Roméo Dubé, de Shawinigan Falls, avec Mlle Aldéa Paquin, fille de M. Alphonse Paquin, de St-Alexis des Monts.

MARIAGE BURQUE-LORD

Hier matin, en l'église St-Bernard avait lieu le mariage de Mlle Laura Bourque fille de M. et Mme Eusèbe Bourque, et de M. Donat Lord, tous deux de cette ville.

ELECTION DES OFFICIERS CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

A leur assemblée régulière de vendredi dernier, les membres du Conseil local des Chevaliers de Colomb ont élu leurs officiers pour le prochain terme 1923-1924. Tous les officiers, à l'exception d'un seul ont été réélus; en voici la liste:

- Président: Chevalier: M. Albert G. Gagné, Député Grand Chevalier, S. G. St-Amand; Chancelier, J. H. Valiquette; Secrétaire-Archiviste, L. A. Leclerc; Secrétaire-Financier, Emile Gagné; Cérémoniaire, G. E. Ladouceur; Trésorier, Alfred Maynard; Avocat, Edgar Bournival; Syndic, A. J. Meunier; Sentinelle intérieure, Léon Lambert; Sentinelle extérieure, Jos. Veilleux.

ALMAVILLE

NAISSANCE

Un fils est né chez M. et Mme Georges Bouchard, l'enfant reçu au baptême les noms de Joseph-Léo-Paul. Parrain et marraine M. et Mme J. Maltais, Porteuse Mlle Y. Grondine, tant de l'enfant. Félicitations.

DE PASSAGE

Madame Vve L. Ducharme des Trois-Rivières en visite chez M. et Mme Omer Landry ces jours derniers. —Madame Bertrand et Mademoiselle Lecomte de Shawinigan à Almaville dimanche.

M. l'Inspecteur d'écoles J. O. Goulet a fait l'inspection des classes de cette paroisse la semaine dernière. Il a aussi donné une conférence pédagogique bien appréciée des institutrices. —Nos félicitations à Mlle Maria Hébert qui a obtenu une prime de \$20.00 comme gratification pour ses succès dans l'enseignement.

CHAMPLAIN

Mardi le 9 du présent mois, mourrait, dans cette paroisse, munie de tous les secours de l'Eglise Mme Lucien Bertrand (née Cora Trudel) Elle était âgée de 37 ans Son mari et cinq petits enfants lui survivent.

La défunte était du Tiers-Ordre du Chemin de la Croix et de la Bonne-Mort. Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi à 8 1/2 heures dans l'Eglise de la paroisse.

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN

Un jeune père de famille, M. Alonzo Veillet, vient de mourir après une maladie de quelques jours, laissant dans la désolation son épouse et de petits enfants.

VISITEURS DISTINGUES POUR LES MEMBRES DE LA GARDE D'HONNEUR DE NOTRE VILLE

MM. Roy, commandant, et M. Racine, Capitaine d'Etat, de la Garde d'Honneur de Champlain, d'Ottawa, ont été les héros d'une fête intime de la part des anciens et membres actuels de la Garde d'Indépendance de Grand'Mère, dimanche dernier après-midi.

IMPORTANT DELEGATION

Une importante délégation de Chevaliers de Colomb et de citoyens influents de cette ville sont allés assister aux funérailles de Madame Désilets, mère de notre concitoyen M. l'avocat Auguste Désilets, aux Trois-Rivières, la semaine dernière, parmi lesquels nous avons remarqué:

- M. Henri Ortiz, M. le notaire J. H. Desroches, M. et Mme J. Dostaler, N. P. M. J. P. Lalonde, N. P. M. Louis Bérubé, M. Léo Dugal, M. Camille Beauséjour, le Dr Art. Ferron; le Dr J. D. F. Paquin, M. Théo. Tanquary, M. R. Robillard, Mlle Hélène Robillard, M. J. J. Champigny, M. C. E. Paquet, M. H. A. Bédard, MM. Eugène Allard, Lauréat Nicole, Val. Bureau, Charles Lacroix, Vic. Gingras, Edouard Asselin, avocat, Ed. Boisvert, Eugène Grenier, Jos. Lessard, Philias Vincent, Ed. Bélanger, Léo Grenier, Wilbrod Lemay, Réginald Lafontaine, Maurice Nicole, H. Rob. Allard, Madame R. Robillard, Mlle Hélène Robillard, M. Anna Desbiens, M. Dosthéd Leduc, M. Wilfrid Grondin, M. Théo. Déry, M. et Mme O. B. Lane, Mlle M. Gagnon, etc. etc.

GRAND'MERE

OUVERTURE DES COURS DUSOIR

Nous apprenons avec plaisir l'ouverture des cours du soir, à l'Académie Commerciale, et à l'école ménagère pour le 15 octobre prochain. La continuation de ces cours du soir durant toute la saison d'hiver est d'un grand intérêt pour toute notre population.

UNE CAUSE QUI INTERESSE VIVEMENT

Notre conseil de ville a à résoudre une question qui intéresse vivement toute notre population, nous voulons parler de la réclamation de M. H. M. St-Cyr, au sujet d'une servitude d'égoûts. Selon toutes les données nouvelles que nous en avons il paraîtrait que certains membres du conseil seraient favorables de payer une forte somme à M. St-Cyr pour en finir avec cette affaire, en agissant par expropriation. Cette question sera débattue lors de l'Assemblée du Conseil, mercredi prochain et sera certainement intéressante.

IL TUE UN ORIGINAL

Un de nos plus ardents chasseurs de cette ville M. J. A. Crête est revenu ces jours derniers d'une excursion de chasse, avec un magnifique original. Beaucoup de nos concitoyens vont à la chasse de ces temps-ci, mais peu nous reviennent avec de semblables trophées.

DIVERS

Mlle Germaine Nicole est revenue d'une promenade d'une quinzaine de jours à Montmagny, Québec, etc. chez des parents.

Mlle Oréa Pellerin et Mme A. Albert sont revenues d'une courte promenade à Montréal.

M. Moïse Rivard, de St-Tite, était de passage ici ces jours derniers.

M. Arthem Pellerin a fait une courte promenade à St-Narcisse ces jours derniers.

M. Adélard Deschamps est revenu d'un voyage de quelques jours à Québec.

Mlle Rachel Maréchal, de Shawinigan a passé quelques jours en visite chez M. et Mme Arthur Vincent, ces jours derniers.

YAMACHICHE

Lundi de la semaine dernière un incendie détruisait de fond en comble tous les bâtiments et granges de M. Thomas Bellemare, dans la concession du Petit Village. Toute la récolte de foin et de grain, ainsi qu'un moulin à battre, un moteur, des instruments aratoires, etc. ont été la proie des flammes. C'est une lourde perte pour M. Bellemare qui n'avait qu'une faible assurance.

Les récoltes sont pratiquement terminées et on constate surtout une récolte abondante de pommes de terre.

La semaine dernière un triduum a été prêché par un Père Franciscain.

M. Adélard Lamy et son épouse, dame Rosa Lacerte font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Ernest-Bernard. Le parrain fut M. Ernest Lacerte, oncle de l'enfant, et la marraine, Mme Lampron, cousine de l'enfant, tous deux de St-Séver.

La porteuse était Mme Onie Lamy, tante de l'enfant.

En visite la semaine dernière: M. Joseph Panneton, marchand de Québec, chez son père, M. Pierre Panneton; MM. Ovide et Antonio Héroux, de Trois-Rivières, chez M. Arthur Héroux.

De passage: M. J. Riendeau, M. Lucien Robert, de St-Barnabé, M. Jo. Alary, constable de Montréal, dans sa famille.

M. Jos.-F. Lacerte est allé aux Trois-Rivières, par affaire, la semaine dernière.

chissage, mais P. Hamel, un de leurs meilleurs coupeurs les a sauvés de cette position critique et enrégistra leur seul point de la partie à la septième manche.

Brunelle lançait pour notre équipe, et Lamirande, agissait comme receveur. Brunelle a lancé une très belle partie, il a tenu les visiteurs en respect du commencement à la fin de la partie, en leur accordant qu'un seul "hit" fait par W. Guy.

Du côté des visiteurs, le lanceur fut R. Guy et le receveur W. Guy. Les deux Guy jouèrent également une belle partie. Le lanceur des visiteurs accorda 4 hits à nos hommes.

Pour une partie d'amateurs cette rencontre de notre équipe avec les champions amateurs trifluviens a fait sensation en cette ville et tous les spectateurs s'accordent à dire que nous avons eu dimanche dernier l'une des belles parties de la saison. Pour la dernière, elle a compté.

Bill Carson et B. Rivard agissaient comme arbitres.

Score par inning: Richmond 000 000 010-1 Grand'Mère 200 000 00x-2

QUEBEC

Le Bureau des Statistiques de la province de Québec, dans un communiqué adressé aux journaux, rapporte ce qui suit, au sujet de l'état de la moisson dans la province de Québec, à cette date.

En somme, cette moisson est retardée de trois à quatre semaines, dans toutes les parties de la Province par les pluies et la température froide qui a régné à la fin d'août et au commencement de septembre. A nulle part, les moissons ne sont terminées. Toutefois, les céréales ont bonne apparence, ainsi que les légumes et les pommes de terre, et l'on espère que la récolte sera abondante, pourvu que le soleil en complète la maturité. Voici, en détail des renseignements plus précis sur les cinq régions agricoles de la province de Québec.

Bas St-Laurent.—La moisson est à peine commencée dans cette région les pommes de terre ont été légèrement endommagées, ainsi que les légumes, par la gelée. Les céréales qui promettent une bonne récolte, pourvu qu'elles mûrissent, sont le blé, l'avoine l'orge et le seigle. Il y a eu disette de fourrage, dans cette région, et il manque au moins de 50% à 75% du foin nécessaire pour hiverner les bestiaux. On paie le foin actuellement de \$15. à \$25. la tonne, entre Rimouski et Gaspé.

La récolte des fruits sera très médiocre, et celle du tabac nulle. Les pommes de terre promettent un rendement supérieur et, jusqu'à présent elles sont belles, exemptes de maladie, et devront rapporter de 150 à 175 minots à l'acre.

District de Québec.—La région de Québec est mieux partagée que celle du bas du fleuve, mais la moisson des céréales y est aussi très en retard. La gelée a aussi causé du tort aux pommes de terre et aux légumes, dans certaines localités éloignées du fleuve. Les céréales promettent une bonne récolte, mais elles mûrissent très lentement. Certains agronomes signalent le man-

que de fourrage dans leur district, pendant que d'autres, surtout dans la région appalachienne, Trois-Rivières et Nicolet, déclarent qu'il y en a à vendre. Le prix du foin, dans la région de Québec, varie actuellement entre \$12. à \$15. la tonne. La récolte des truites est généralement bonne, surtout en haut de Québec, et médiocre dans le bas. Celle du tabac sera inférieure.

District de Montréal.—La moisson des céréales y est très avancée, tandis que celle des légumes et des pommes de terre ne fait que commencer. La pluie et la gelée ont causé du tort à certaines céréales. Toutefois, l'avoine sera excellente, celui des autres céréales bon, mais celui du maïs sera médiocre. Il y a un surplus considérable de foin dans cette région, lequel se vend de \$10. à \$12. la tonne. La récolte du tabac varie de médiocre à satisfaisante. Les pommes sont abondantes, mais les prunes donnent un rendement inférieur.

Cantons de l'est.—La moisson des céréales est commencée, mais celle des légumes et des pommes de terre ne fait que commencer; la pluie a causé du tort aux céréales, et la gelée au maïs, de même qu'aux potagers et aux pommes de terre. Le rendement probable de l'avoine serait excellent, et celui des autres céréales bon. Il y a aussi, dans cette région, un surplus considérable de fourrage, lequel se vend actuellement de \$10. à \$12. la tonne. Il y a des pommes en assez grande quantité, mais le rendement des autres fruits sera inférieur.

Nord de la province.—La moisson est peu avancée, dans l'Abitibi; les céréales et les légumes ont subi des retards et des dommages par la pluie et la gelée. Le rendement probable de l'avoine, de l'orge et du blé sera bon. L'on croit qu'il y aura assez de fourrage, dans cette région, pour hiverner les bestiaux. Au Lac-St-Jean et dans Chicoutimi, la moisson est à moitié faite, et l'on attend qu'elle mûrisse pour la compléter. Déjà, les gelées ont causé du tort aux fèves et aux pommes de terre. Apparemment, le rendement des céréales sera bon, et même excellent pour le blé et l'orge. Au Lac-St-Jean, il y aura assez de fourrage, espère-t-on, pour hiverner les animaux, mais par contre, Chicoutimi devra en importer. Actuellement, le foin vaut environ \$12. la tonne au Lac-St-Jean, et de \$15. à \$16. dans Chicoutimi. La récolte, qui s'annonçait partout mauvaise dans Chicoutimi s'est améliorée considérablement depuis quelques semaines, et elle sera, en général, bien satisfaisante.

L'arbre qui produit le café donne environ une livre de café par saison.

En 1921 on a extrait des mines anglaises 165,200,000 tonnes de charbon.

STE-URSULE

DECES

Dimanche le 7 courant est décédé pieusement muni de tous les secours religieux, M. David Bélanger époux de dame Ursule Racine, à l'âge de 90 ans. Le service eut lieu mardi le 9 à 8 1/2 heures. Les porteurs étaient MM. Delphis Lessard, Ferdinand Lessard, Louis Bergeron de Ste-Ursule, et M. Louis Béland de St-Paulin. M. Antoine Lavante conduisit le corbillard durant la messe la collecte a été faite par MM. Joseph Bélanger et Joseph Lavante ses petits neveux. Il laisse outre son épouse un frère M. Antoine Bélanger de Ste-Ursule de Prémont. Le deuil était conduit par son neveu M. Alfred Bélanger et plusieurs autres neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

La vénérable Sœur Ursuline est en comanede chez son père M. Théodule Bergeron ainsi que chez sa sœur Madame Jos. Lafrenière qui est gravement malade.

On nous apprend que M. Frank Lessard qui est à l'hôpital des Trois-Rivières est dans la bonne voie de guérison.

CRICQUI "EUROPEEN"

De "l'Opinion". Lorsque le journal illustré de Berlin, la "Berliner Illustrirte Zeitung", a rendu compte à ses lecteurs du mémorable combat en Amérique, à l'issue duquel Cricqui est devenu champion du monde des poids plume, le rédacteur sportif, à la discrétion qualifié de Breton, "Cricqui ist ein Breton". Pas une fois le mot de Français dans deux pages de texte. Seulement des expressions comme celles-ci: "Le championnat du monde des poids plume a été conquis par un Européen." "Cricqui a appris la boxe en Australie." Mais pas un mot qui évoque Paris, ni le Parisien de Belleville, non plus que la blessure glorieuse.

Sans doute quelques "gelehrte" étudient en ce moment les origines de Cricqui, de manière à lui attribuer des ancêtres germaniques. S'il augmente encore le nombre de ses victoires, nul doute que la presse allemande n'annonce au monde étonné que Cricqui est Allemand. Allemand, comme il a été prouvé scientifiquement que l'étaient Sarah Bernhardt et Jésus-Christ.

La Nouvelle-Ecosse, région idéale pour la chasse à l'original.



EN ROUTE POUR LA CHASSE. La Nouvelle-Ecosse, pays de lacs et de rivières, très favorable aux excursions en canot, est recherchée des chasseurs pour le grand nombre d'originaux qui y vivent. La chasse est merveilleuse; on se rend aux endroits voulus en automobile et en canot, évitant ainsi les fatigues de longues marches à travers la forêt. Sur les lacs Liverpool, reliés les uns aux autres comme les anneaux d'une chaîne, on se rend de South Milford par voie d'Annapolis Royal ou de Digby; sur les lacs Kedgemaquoog, Rossignol, Munro, Loom; sur la rivière Liverpool, les guides indiens de chasse; ou encore au club de pêche et de chasse du lac Kedgemaquoog, au milieu des bois, à 36 milles d'Annapolis.

PARTIES DE CARTES

La saison des parties de cartes commencera pour de bon le 26 octobre prochain, alors que les officiers de la ligue de la Sacré-Cœur en donneront une, la première de la saison, pour le bénéfice de leur corps de musique. Cette soirée aura lieu dans la salle de l'hôtel de ville.

Une autre partie de cartes sera également donnée le 9 novembre prochain, dans la salle de l'hôtel de ville par les tertiaires de notre paroisse pour le soutien de leur œuvre.

VOLEUR MAL RECU

Lundi dernier, un voleur essaya de pénétrer dans le magasin de M. Nazaire Ricard, à St-Jean-Bte. Éveillé à temps M. Ricard s'aperçut de la présence du visiteur nocturne et fit prendre une course au voleur. L'individu avait commencé à forcer la porte de côté du magasin, mais il n'eut pas le temps de s'emparer de rien.

GRAND'MERE TRIOMPHE DES RICHMOND

Grand'Mère, 16.—Une très intéressante partie de base-ball a été jouée ici dimanche dernier, sur le terrain de la L. A. A. A. entre notre équipe locale vainqueur de la ligue de la Vallée du Montée, avec l'équipe "Richmond", vainqueur de la ligue amateur de la Cité des Trois-Rivières.

Il y avait foule de spectateurs et l'enthousiasme en raison de la chaleur de la partie n'a pas cessé de régner chez les spectateurs comme chez les joueurs.

Les visiteurs ont frisé le bilan.

POELE-FOURNAISE "SUPREME" Des Fonderies "BELANGER" De Montmagny. GAGNANT LA MEDAILLE D'OR DE LA CHAMBRE DE COMMERCE A L'EXPOSITION DE QUEBEC DE L'ANNEE 1923. Le "Suprême" constitue dans son ensemble la limite de perfectionnement en fait de poêle tortue; c'est le triomphe des célèbres fonderies Belanger de Montmagny. L'acier bleu poli qui forme l'extérieur du poêle gardera sa belle apparence des années durant parce que la composition du métal est faite de façon à pouvoir résister à l'action du feu et de la rouille. Un choix complet des différents modèles de poêles-tortues "Suprême" vous attend ici. Les prix peuvent aussi modérer toutes les bourses et le "Suprême" se vend à partir de \$39.00. BELANGER & PROULX, LTÉE. 24, RUE BADEAUX, LES TROIS-RIVIERES.

EVENEMENTS ACTUELS EN CHINE

Par le R. P. Bonaventure, O. F. M.
CAUSE DU MAL

A titre de missionnaire arrivant de Chine, nous savons être plus d'une fois interrogés en ces derniers jours sur le caractère et la tournure des événements politiques en ce pays. Mais quelle est donc la réelle cause de ce banditisme et de ces attentats sur la personne des étrangers? N'y aurait-il pas quelque remède à ce mal?

Disons tout d'abord que ce brigandage n'est pas nouveau en Chine, du moins à l'intérieur et entre Chinois; il est, peut-on dire, depuis des siècles à l'état endémique. La seule différence, à l'heure actuelle comme au temps des Boxeurs, c'est qu'il se rapproche du littoral et s'exerce aussi sur les étrangers. Ajouté d'ailleurs pendant il est beaucoup moins inquiétant pour nous qu'en 1900, puisqu'il n'a pas la même portée.

Mais venons-en à la question. Nous voyons poindre là, pensons-nous, une des suites moins heureuses de la fameuse conférence de Washington.

Comment cela, me direz-vous? Eh bien, voici: Se trompant sur le réel état politique actuel de la Chine, les représentants des nations occidentales ont accepté de traiter avec elle comme avec une grande nation. Grande, la Chine elle l'est, certes! et par l'étendue de son territoire et par le chiffre énorme de sa population—pensez donc, 430,000,000!—; mais elle n'est beaucoup moins par la puissance et le prestige de son gouvernement.

Dans l'état actuel des choses—nous ne craignons pas de le dire, et les événements sont là pour le prouver—la Chine est radicalement incapable de se gouverner convenablement elle-même.

Je m'explique. Fatigués, ou plutôt alarmés de l'empire toujours grandissante des étrangers sur leur sol, les gouvernements chinois ont profité de l'occasion pour se procurer plus favorablement s'offrait—la conférence de Washington—pour émettre en haut lieu leurs revendications, tout à fait légitimes d'ailleurs. "Comme on le fait pour toutes les autres grandes nations, ont-ils dit, qu'on respecte notre intégrité territoriale, qu'on nous laisse l'autonomie de nos Chemins de fer, de nos Postes et de nos Douanes... En retour, nous promettons à vos gens, du moins à vos gens d'affaire, l'entrée à peu près libres sur notre territoire, avec la sécurité d'allée et venue dans l'intérieur."

C'était magnifique, n'est-ce pas? Le Japon toutefois, un peu moins crédule, parce qu'il connaît davantage sa voisine, hésita longtemps. Mais pour ne pas manquer à sa promesse faite à Versailles, et ne pas paraître moins généreux que ses confrères, il consentit à quitter tout le premier le Chantong, à la condition expresse toutefois que les autres nations étrangères en feraient autant et quitteraient, elles aussi, les rives du Céleste Empire. Ainsi dit ainsi fut-il commencé d'être fait, contre les prévisions de bien des sages. Mais aussi il est arrivé ce qui devait arriver: c'est que les brigands—toujours en réveil et légions présentes dans l'intérieur—n'ayant plus rien à craindre de la part de ces étrangers qui s'en allaient, se sont rapprochés des côtes; et pour forcer efficacement la main du Gouvernement de Pékin, toujours trop sourd à leurs demandes d'argent, ont arrêté des étrangers voyageant dans l'intérieur, et les ont retenus un certain temps comme otages, menaçant de les tuer, si l'on ne se rendait à leurs exigences. Et voilà!

REMEDE AU MAL

Les événements politiques de la Chine à l'heure actuelle ne sont pas consolants et pas davantage rassurants. Le Président est en fuite, le pouvoir est à la merci des factions, les gouverneurs de provinces, ayant perdu leur véritable point d'appui, sont devenus les jouets des grands chefs militaires, qui, à la tête de leurs 70, 80, 90, 100,000 brigands terrorisent les populations, pillent et saccagent les villages et même les villes. Quand aux mandarins locaux il n'en est pratiquement pas question; leur autorité n'est plus qu'un vain simulacre quand elle n'est pas déjà faite le servile complice de l'oppression. Et comme conséquence de cet état de choses, pour la population chinoise elle-même, l'inquiétude constante, les craintes, les spoliations; et pour les étrangers, l'insécurité des allées et venues, les arrestations et parfois la mort. Cela s'est vu; nous en savons quelque chose par la voix des journaux, et la lettre suivante de notre présent numéro nous en révèle suffisamment.

Oh! comme les puissances étrangères doivent regretter les quelques concessions qu'elles ont faites. Pour les reprendre, elles menacent de revenir à main armée, tout en protestant qu'elles ne réclament que leur dû. Elles le peuvent faire, assurément même dans la circonstance, serait-ce le meilleur remède? Ne sera-ce pas à recommencer en quelques années?

Il n'y a pas à se le dissimuler: la Chine souffre présentement—depuis longtemps, depuis toujours, pourrait-on dire—d'un grand mal: l'anarchie. Et qui est ce mal? C'est, c'est ce qu'elle semble tout à fait impuissante à s'en guérir elle-même.

Or, aux grands maux les grands remèdes. A notre humble avis, il n'y a de salut pour la Chine que dans l'acceptation volontaire et même bienveillante d'un secours étranger. Cela pourrait se faire, après l'entente cordiale de toutes les grandes nations, dans une Conférence qui se tiendrait en Extrême-Orient, à Shanghai même. On y convoquerait, avec les délégués des grandes nations, des délégués de chacune des dix-huit provinces de la Chine. Le premier point à aborder serait de bien convaincre la Chine de son impuissance radicale, dans l'état présent des choses, à se gouverner convenablement elle-même et seule. Ce qui ne serait pas très difficile, croyons-nous, à la suite des événements actuels. Ce point une fois admis, il s'agirait d'offrir à la Chine des secours militaires suffisants pour occuper ses principaux postes de l'intérieur, surveiller les réseaux de chemin de fer et faire la patrouille le long de ses grands fleuves. Le but de cette ingérence serait double et très nettement défini: arrêter absolument cet inique banditisme—qui fait présentement désolément non-seulement de la Chine, mais de l'humanité toute entière—et faire respecter jusqu'à parfaite

LE CHARBON ET LE RAIL

En quelle dépendance économique nous tiennent les Américains.

COMMENT S'EN DEGAGER

Chaque fois que, dans l'exaspération de l'injustice sociale dont il se croit la victime, le prolétariat du pays noir américain se soulève; chaque fois que, dans la nuit éternelle de son puits, il remonta comme un démon farouche la lumière où vivent les hommes, la question du combustible se pose au Canada de façon angoissante. La grave à pour nous des perspectives tragiques, puisque nous ne pourrions vivre notre hiver terrible sans le charbon qui nous vient des Etats-Unis. Cette situation de ce qui nous exaspère nous aussi, puisque nous avons du charbon chez nous et que nous ne pouvons en mettre dans nos soutes; puisque les réserves de l'Alberta sont riches d'un septième des réserves du monde et qu'en raison de la cherté des transports nous n'en brûlons pas un morceau, puisque la voie ferrée de l'Etat, qui relie ces gisements d'antracite et de houille aux grands centres de consommation, est en morte-saison d'avril à août.

Si Winnipeg, Toronto, Montréal, s'approprièrent en charbon sur le carreau de nos mines de l'Ouest, leur production augmenterait de vingt millions de tonnes par an. Elles seraient en exploitation toute l'année au lieu de l'être sept mois sur douze. Les provinces de Québec et d'Ontario achètent chaque année pour 90 millions de charbon en Pensylvanie. Si cette somme était dépensée chez nous, elle contribuerait fortement au relèvement de notre devise, qui subit sur la place de New-York une perte au change sensible.

Malheureusement le chemin de fer de l'Etat exige \$12.70 et \$13.40 pour transporter, du pied des Rocheuses à Toronto, une tonne de charbon. Dans ces conditions, la tonne ne peut être livrée au consommateur à moins de \$20. Ce prix exclut toute possibilité de concurrence avec le charbon américain.

En présence de cette situation qu'est venue récemment aggraver la menace des Américains de nous couper le charbon si nous frappons d'interdit l'exportation de notre bois à pâte, l'opinion publique canadienne s'est échauffée et une commission d'enquête a été constituée. Pressé de questions, le directeur des chemins de fer de l'Etat, M. Thornton, a déclaré qu'il ne pouvait transporter à moins de \$9 par tonne le charbon de l'Alberta à Toronto. La réduction est assez sensible, mais elle ne permet pas encore de concurrencer le charbon américain. M. Thornton, pressé de nouveau, jura ses grands dieux

stabilité un régime gouvernemental approprié, soit le régime actuel, soit mieux, un régime fédératif, avec un notable décentralisation du pouvoir et très large autonomie des provinces. Ces militaires étrangers vivraient sans doute sur la Chine, mais n'auraient droit qu'à leur entretien et à leur soldes, et ne seraient là que pour un temps, bien déterminé. Une fois le fléau du banditisme conjuré et le régime gouvernemental affermi, ils auraient, de par le consortium des grandes puissances l'ordre formel de se retirer. Leur rôle n'aurait été que pacificateur et rien de plus. Quant au nombre et à la proportion nationale de ces militaires étrangers, cela serait statué en Conférence. Mais avant de tenter d'établir en Chine le régime fédératif, il faudrait très probablement songer à déplacer la Capitale. Jusqu'ici on a eu Nankin (capitale du sud) et Pékin (capitale du nord), et ça n'a jamais fait. On devrait donc essayer d'une Tchoung-kin (capitale du centre) et transporter le parlement de Pékin à Shanghai, ou mieux à Han-Kao, ville située en plein centre de la Chine. Il faudrait aussi, il nous semble, construire au plus tôt plusieurs voies ferrées reliant chaque province avec la capitale et créer de nouveaux journaux pour assurer un meilleur service de presse, tant générale que locale.

Mais vous touchez-là, me direz-vous, peut-être, à des questions d'une extrême gravité. Une ingérence étrangère—même permise en Chine, y pensez-vous? Est-ce que les Chinois ne verraient pas là une tache à l'honneur national?

Assurément j'en conviens, pour en arriver là, il faudrait, comme on le dit, dorer la pilule; et avec un peuple encore aussi enfant que le peuple chinois, il faudrait probablement aussi aller jusqu'aux cadeaux. Mais il n'y a pas à hésiter; il y va du bien commun, et cela urge.

Mais si les Chinois allaient refuser? Dans ce cas, évidemment, il n'aurait pas lieu de passer outre, du moins pour un certain temps encore. Ce que le peuple chinois—comme aussi d'ailleurs le peuple japonais—désire suprêmement, c'est d'abord une déclaration une reconnaissance officielle de l'égalité de sa race avec les races blanches; en second lieu, le droit sans réserve d'émigrer comme tous les autres peuples, sur n'importe quel point de la boule ronde, qu'il connaît maintenant très bien pour être venu récemment en Europe défendre avec nous la civilisation menacée.

Mais, me direz-vous: égalité des races et émigration jaune,—invasion jaune et péril jaune; c'est tout un,—vous soulevez là de terribles questions. Je ne les soulève pas; elles se posent d'elles-mêmes; et malheur à nous peut-être, si nous retardons trop à étudier sérieusement. Rappelons-nous le mécontentement des Japonais à l'issue de la Conférence de Versailles, où les nations d'Europe ont refusé de reconnaître l'égalité des races; rappelons-nous le récent départ du Consul Chinois d'Ottawa, survenu à la suite de la loi du gouvernement fédéral touchant l'immigration des jaunes.

Mais je m'aperçois que j'arrive au bas de ma seconde page. Nous reviendrons là-dessus dans un prochain numéro. Le sujet en vaut bien la peine.

R. Bonaventure, O. F. M.,
Miss. Apost.
Les Missions franciscaines.

SIGNAUX DE LA PLANETE DE MARS

Fait-on des signaux de la planète Mars? Ce grave problème qui passionne le monde astronomique a été résolu dernièrement par un jeune savant. Il a reconnu que les Martiens faisaient des signaux à la Terre, et il a même pu en traduire un qui disait ceci: "Envoyez-nous des agents des Prévoyants du Canada".

qu'il ne pouvait faire mieux. C'est alors que M. Butler, qui fut cinq ans sous-ministre des chemins de fer, entra en scène. Il déclara tout net qu'à \$5 par tonne le chemin de fer de l'Etat y ferait encore son beurre. Il suggéra de former, à l'instar des trains américains, des trains de 200 wagons contenant chacun 40 tonnes. Ces trains transportant 8,000 tonnes à \$5 l'une, cela ferait en tout \$40,000 pour un parcours de 2,000 milles. Mais M. Thornton répliqua que sous pareil poids les ponts et les voies s'effondreraient et que pour les mettre en état de supporter pareille charge il faudrait dépenser 200 millions. M. Butler ne se tint pas pour battu. Il revint à la charge en prenant pour base de raisonnement les chiffres mêmes de M. Thornton. Il lui fit remarquer que ses trains transportent 2,000 tonnes à \$9 l'une, ce qui fait \$18,000, et que s'il en coûte autant pour faire traverser la prairie à un train, il n'y a pas à s'étonner des déficits qu'accuse chaque année le chemin de fer de l'Etat.

Comme l'a démontré le R. P. Paul Chartier, s. j., dans une brochure intitulée "Le charbon au Canada", M. Butler a eu recours à ce que l'on appelle en philosophie la démonstration par l'absurde. Il a parfaitement réussi. La conclusion qui se dégage de ces chiffres est que quelque chose doit être fait ou tout au moins tenté pour nous dégager de la dépendance économique en laquelle les Américains nous tiennent.

Probablement, le plus grand village du monde est Kempton en Angleterre, l'unique rue se prolonge sur une distance de sept milles de long.

LES QUILLES A LA C.O.N.C.

Le club des Chevalliers de Colomb des Chutes Shawinigan viendra rencontrer "Le Lavolette" sur les allées de la C. O. N. C.

Les joueurs de Shawinigan se sont entraînés soigneusement en vue de cette rencontre et nos gars devront avoir l'œil sur le "spot".

Les amateurs sont cordialement invités.

Etes-vous Satisfait de votre Position ?

POURQUOI NE PAS L'AMELIORER?

Vous le savez, l'instruction est indispensable aujourd'hui.

Etes-vous capable de remplir les positions suivantes: comptable, commis de bureau, commis de banque, voyageur de commerce, sténographe, secrétaire privé, marchand, etc.? En dix mois nous vous rendons capable de remplir ces positions; nous vous donnons un cours commercial complet, et en moins de temps nous perfectionnons ceux qui ont déjà quelques connaissances.

NOTRE COURS EST PRATIQUE, RAPIDE ET CONSISTE EN DES METHODES NOUVELLES

Il n'est jamais trop tard pour commencer votre cours; nous avons des élèves de tout âge. Prix très modérés. Position garantie à tout élève, qualifié.

Ecrire pour plus amples informations et prospectus envoyé sur demande.

Institut Commercial des Trois-Rivières
TELEPHONE 1490. 120A, RUE NOTRE-DAME

VENTE A UN CENTIN

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI 18, 19 et 20 OCTOBRE 1923

VOYEZ NOS VITRINES

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 RUE HART, Téls. Nos 1 et 1134

Seul Agent pour les remèdes **Jexall** et Chocolats "Guths" et "Liggetts"

IL FERA FROID BIENTOT !

Nous sommes prêts; l'êtes-vous? Notre assortiment de poêles et fournaies est au complet et le choix comprend des modèles nombreux à des prix pour convenir à toutes les bourses.

Nous avons ce qu'il faut pour garnir le foyer de cheminée: panier de fonte pour recevoir le combustible, dôme pour intérieur de cheminée, etc.

Pour ceux qui s'occupent de la coupe du bois nous avons absolument tout ce qu'il y a de mieux en fait de haches, godendards, couvertures pour chevaux, etc., à des prix raisonnables.

Henri Nobert, 38, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Des Clients Heureux

C'est bien ceux du "Bien Public". Peu importe le travail à faire exécuter ils sont certains d'être bien servis. L'atelier du "Bien Public" est le plus moderne de la région et ne fait spécialité d'aucune chose.

Tout ce qu'il fait, il le fait bien.

Livres et Revues—Programmes—Factums—Pancartes—Circulaires—Lettres de faire-part—Lettres funéraires—En-têtes de Lettres, En-têtes de comptes—Factures—Cartes d'affaires—Cartes de visite, etc., etc.

Matériel de premier choix. Prix raisonnables.

Avant de risquer une commande ailleurs, consultez

LE BIEN PUBLIC
3, rue Hart, Les Trois-Rivières.

C'EST UN FAIT

L'Acaïne, cette fameuse préparation du Dr Paul Fournier, produit l'anesthésie si complète que l'on enlève tous les jours les nerfs dentaires sans les faire mourir et cela absolument sans douleur.

Au lieu de souffrir et souffrir voyez le

Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Heures de bureau: de 9 heures a. m. à 5 heures p. m.

Téléphone: Bureau 37j
Résidence 64

EMILE FERRON
AVOCAT
Edifice du palais de justice, LOUISEVILLE.
(Résidence, rue St-Laurent)

1200 TELEPHONE 1201

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

6 RUE HART, Les Trois-Rivières

LA MAISON

O. CARRIGNAN & FILS

24, RUE DES FORGES

Agents locaux pour la fameuse huile d'olive française PUJET.

Bidon de 5 gallons.
Bidon de 1 gallon.
Bidon de 1/2 gallon.
Bidon de 1 pinte.
Bidon de 1 chopine.

le tout mesure impériale.

EN GROS ET EN DETAIL

Prix spéciaux pour tout le mois de mai. Qualité garantie.

Seuls agents pour liqueurs douces de Christian & Cie de Montréal, Ginger Ale, Cream Soda, Cidre, Soda Water, Ginger beer, Lemon et Orange Crush, Vienna Water.

O. Carrignan & Fils
EPICIER
24, Rue Des Forges, 24

Achetez Votre Pain De Nous!

Il est délicieux et il ne s'en fait pas de meilleur!

De plus, souvenez-vous que notre pain est cuit aux Trois-Rivières par des boulangers des Trois-Rivières; il faut avant tout encourager l'industrie locale si l'on désire réellement le progrès de sa ville.

PAIN DE QUALITE
LA BOULANGERIE MODERNE
97 VOLONTAIRE
PHONE 321-TROIS-RIVIERES

La Caisse Populaire
DES TROIS-RIVIERES

Est de toutes les caisses populaires de la Province celle dont la situation financière est la mieux établie et dont les opérations pour l'année 1922 ont été les plus fructueuses.

THOMAS BOURNIVAL, Gérant.

LISEZ SON BILAN DU 30 NOVEMBRE 1922.

Téléphone Bell 105

GEORGES DESILETS

Fils et Successeur de Feu
CEDEON DESILETS
Agent d'Assurances

SPECIALITE: ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bureau No. 147 avenue Lavolette, Les Trois-Rivières.
N. B.—Un appel au Téléphone No. 105 évitera tout déplacement aux assurés.



DE TOUT UN PEU

RUINES DU COEUR

Mon cœur était jadis comme un palais romain. Tout construit de granits choisis, de marbres rares.

Ce fut une ruine alors. Nul bruit humain. Vipères et hiboux. Terrains de fleurs avares.

Je suis resté longtemps, seul, devant mon désastre. Des midis sans soleil, des minuits sans un astre.

Mais tu parus enfin, blanche dans la lumière. Et, bravement, afin de loger nos amours.

François Coppée.

LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRÉTIEN

Souvenirs, hélas! parce que le foyer n'est presque plus chrétien et que, pour retrouver les pieux usages...

Revenez, revenez devant moi, foyer béni qui avez abrité mon enfance et qui m'apparaissez, dans le lointain de la vie...

Là, notre cœur se formait à la vérité, au courage, au dévouement, à l'amour, parce que nous étions aimés sans faiblesse...

Ce qui frappait tout d'abord dans les familles chrétiennes c'était la présence de l'idée de Dieu: Dieu était l'air qu'elles respiraient.

La bénédiction du père faisait descendre du ciel ces douces vertus de famille qu'on estimait plus que la richesse; la bonté; le support mutuel, la chasteté, la résignation.

On faisait bénir le vêtement neuf qu'on étrennait aux grandes circonstances; celui du nouveau-né, de l'enfant qui communiât pour la première fois...

Et la robe blanche de l'enfant, le voile de la jeune fille, la croix d'argent du petit garçon...

Et c'était une joie bien douce pour la mère de pouvoir, après de longues années, mettre sur la tête de sa fille, le jour de sa première communion...

Et avant de se séparer, après avoir donné les ordres pour le lendemain, quelques bonnes paroles d'affection, de sympathie et d'espérance venaient franchir et rassurer ces cœurs qui ne pouvaient être froissés dans la journée...

Et des qu'un danger menaçait, dès qu'une maladie ou qu'un accident se faisait craindre, c'était à grands cris qu'on appelait la Sainte Vierge et les Saints.

Le prêtre n'était pas un étranger pour la famille. On l'invitait souvent à prendre part aux fêtes; il venait tous les jours à l'appeler quand il savait que la douleur était dans la demeure.

On l'invitait souvent à prendre part aux fêtes; il venait tous les jours à l'appeler quand il savait que la douleur était dans la demeure. Il était l'ami, le conseiller, le confident, le protecteur de tous.

tervenait pour réconcilier les familles et pour obtenir le pardon de l'enfant coupable.

Chaque famille, riche ou pauvre, avait son petit oratoire: quelquefois un simple enfoncement dans la chambre à coucher...

Le linge damassé, blanc, demeure toujours le classique par excellence. Dans ce genre, les garnitures de dentelle, les points à jour, les incrustations sont tout à fait prosaïques.

Les nappes en couleur s'utilisent dans l'intimité pour le repas en famille ou pour les réunions à la campagne.

Les serviettes s'assortissent naturellement à la nappe. Elles sont, cette année, carrées et petites de formes diverses.

En tête des dépenses était toujours désignée la part des pauvres. Ce n'était pas une grâce qu'on croyait faire, mais une dette qu'on payait à Jésus-Christ.

Cette part était sacrée: faite d'avance à chaque rentrée de fonds, elle était mise à part, et nul, jamais, n'eût osé y toucher: c'était la rente due au bon Dieu.

On n'avait qu'à donner, tous les jours, la nourriture à un infirme, dans la pensée qu'ils avaient à un intercesseur perpétuel. Si l'infirme oubliait de prier, ses plaies priaient à sa place.

Quand celui-là venait à mourir on allait prier M. le curé de désigner un autre pauvre pour le remplacer. Jamais, jamais, dans les villages surtout, n'était renvoyé sans un peu de pain, et c'était toujours le plus jeune des enfants qui venait le lui porter avec respect.

LE LINGE DE MAISON

Les tabliers de cuisine. — Les tabliers de cuisine qu'on emploie pour les gros ouvrages se font en toile écru ou en cotonnade bleue.

Le linge damassé, blanc, demeure toujours le classique par excellence. Dans ce genre, les garnitures de dentelle, les points à jour, les incrustations sont tout à fait prosaïques.

Les nappes en couleur s'utilisent dans l'intimité pour le repas en famille ou pour les réunions à la campagne.

Les serviettes s'assortissent naturellement à la nappe. Elles sont, cette année, carrées et petites de formes diverses.

En tête des dépenses était toujours désignée la part des pauvres. Ce n'était pas une grâce qu'on croyait faire, mais une dette qu'on payait à Jésus-Christ.

Cette part était sacrée: faite d'avance à chaque rentrée de fonds, elle était mise à part, et nul, jamais, n'eût osé y toucher: c'était la rente due au bon Dieu.

On n'avait qu'à donner, tous les jours, la nourriture à un infirme, dans la pensée qu'ils avaient à un intercesseur perpétuel. Si l'infirme oubliait de prier, ses plaies priaient à sa place.

Quand celui-là venait à mourir on allait prier M. le curé de désigner un autre pauvre pour le remplacer. Jamais, jamais, dans les villages surtout, n'était renvoyé sans un peu de pain, et c'était toujours le plus jeune des enfants qui venait le lui porter avec respect.

On l'invitait souvent à prendre part aux fêtes; il venait tous les jours à l'appeler quand il savait que la douleur était dans la demeure. Il était l'ami, le conseiller, le confident, le protecteur de tous.

JOIES DES MERES DE PRETRES

Mères chrétiennes, pensez-vous à l'honneur, aux grâces, aux bénédictions, aux joies qui sont réservées aux mères de prêtres?

Si les mères savaient tout ce qu'elles se ménaient de profondes de chaudes, de durables tendresses dans ces cœurs vierges où l'amour filial, la reconnaissance attendrie, la piété religieuse, la vénération, grandissent avec les années...

Si les mères savaient tout ce qu'elles se ménaient de profondes de chaudes, de durables tendresses dans ces cœurs vierges où l'amour filial, la reconnaissance attendrie, la piété religieuse, la vénération, grandissent avec les années...

LE CORDON BLEU

Choisissez des poires d'égalité grosseur, très saines et belles; pelez-les soigneusement en laissant les queues; coupez dans du sirop jusqu'à ce qu'elles soient tendres; alors retirez-les, et laissez le sirop prendre gelée, remettez-y les poires.

Grappes de raisin ou de gadelles. — Prenez des belles grappes de gadelles ou de raisin vert; ayant préparé un sirop que vous ferez presque cuire sur le feu, trempez chaque grappe dans ce sirop, pendant une minute, retirez-la et mettez-la dans du sucre pilé, recommencez ce procédé plusieurs fois, jusqu'à ce que les grappes soient fermes et presque candides.

PREVISION DU TEMPS

Préage du beau temps tirés du soleil. — Quand le soleil se lève, si les nuées vont du côté de l'occident, beau temps, si en se levant il est pur et net, qu'il ne soit pas plus grand qu'à l'ordinaire, et qu'il n'ait pas ses rayons rompus, beau temps.

GLISSADES

Parmi les livres de lecture agréable que l'on aimera à se procurer en vue des longues soirées d'hiver, "Glissades" de F. de Givre est tout indiqué.

9 avril. — C'est fait. Je suis arrivée à Sauvigny vers huit heures du matin. Sans m'arrêter à cette idée que je commettais là une grosse "incorection" Mlle Henry n'était pas là pour s'en scandaliser.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Au Royaume De La Mode



PREVISION DU TEMPS

Préage du beau temps tirés du soleil. — Quand le soleil se lève, si les nuées vont du côté de l'occident, beau temps, si en se levant il est pur et net, qu'il ne soit pas plus grand qu'à l'ordinaire, et qu'il n'ait pas ses rayons rompus, beau temps.

Préages de la pluie tirés du soleil. — Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. Si l'heure lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour.

Préages de la pluie tirés du soleil. — Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. Si l'heure lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour.

Préages de la pluie tirés du soleil. — Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. Si l'heure lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour.

Préages de la pluie tirés du soleil. — Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. Si l'heure lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour.

Préages de la pluie tirés du soleil. — Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. Si l'heure lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour.

Préages de la pluie tirés du soleil. — Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. Si l'heure lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour.

Préages de la pluie tirés du soleil. — Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. Si l'heure lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour.

autrement, il est caché d'une nuée jaune ou un peu rosée, pluie.

Préages du beau temps tirés de la lune. — Si la lune est rouge lorsqu'elle se lève, cela pronostique du vent en hiver, et en été une grande chaleur, particulièrement si elle l'est du côté qu'elle n'est pas éclairée.

Préages de la pluie tirés de la lune. — Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. Si l'heure de la lune est rouge, c'est signe de pluie.

Préages de la pluie tirés de la lune. — Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. Si l'heure de la lune est rouge, c'est signe de pluie.

Préages de la pluie tirés de la lune. — Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. Si l'heure de la lune est rouge, c'est signe de pluie.

Préages de la pluie tirés de la lune. — Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. Si l'heure de la lune est rouge, c'est signe de pluie.

Préages de la pluie tirés de la lune. — Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. Si l'heure de la lune est rouge, c'est signe de pluie.

Préages de la pluie tirés de la lune. — Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. Si l'heure de la lune est rouge, c'est signe de pluie.

Préages de la pluie tirés de la lune. — Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. Si l'heure de la lune est rouge, c'est signe de pluie.

Oh! Les Hommes (Journal d'une vieille fille) PAR JULES PRAVIEUX

railleries, sur l'illustre Armandy? N'est-ce pas lui qui a déclaré: "Armandy! en voilà un qui me tance!" Le sacrifice était flagrant.

"exquises." Claire n'ignore pas plus que moi à quoi rime tant d'enthousiasme, et plus d'une fois, je l'ai surprise qui pleurait. Sur mon conseil, pour couper court aux insinuations qui renaissent sans cesse, elle a confessé à son père et à sa mère qu'elle aimait le lieutenant Amélot, qu'elle s'en croyait aimée.

Et les allusions de plus en plus claires aux visées du Dr Denay sont devenues de plus en plus fréquentes. Au mois de janvier, le lieutenant Amélot, en permission de quelques jours, s'est présenté au Grand-Bois; mon frère, sans nous prévenir Claire et moi, a fait répondre que "ces dames étaient sorties avec monsieur" Charles, le soir au dîner, s'est vanté de cette promesse.

Et elle allusion de plus en plus claires aux visées du Dr Denay sont devenues de plus en plus fréquentes. Au mois de janvier, le lieutenant Amélot, en permission de quelques jours, s'est présenté au Grand-Bois; mon frère, sans nous prévenir Claire et moi, a fait répondre que "ces dames étaient sorties avec monsieur" Charles, le soir au dîner, s'est vanté de cette promesse.

Et elle allusion de plus en plus claires aux visées du Dr Denay sont devenues de plus en plus fréquentes. Au mois de janvier, le lieutenant Amélot, en permission de quelques jours, s'est présenté au Grand-Bois; mon frère, sans nous prévenir Claire et moi, a fait répondre que "ces dames étaient sorties avec monsieur" Charles, le soir au dîner, s'est vanté de cette promesse.

an, qu'on n'a pas voulu recevoir, qui, peut-être se croira évincé. Quelles sombres prévisions ne hantent-elles pas sa pauvre tête! C'est pour moi une tristesse inexprimable de la voir maintenant languissant, amaigri, la figure pâle, avec de subtiles rougeurs qui viennent et disparaissent au gré du vent.

Ses yeux sont entourés comme d'un cercle de fièvre; ses lèvres ont perdu le coloris de la jeunesse et, sous la peau du visage presque transparente, on constatait des symptômes alarmants.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

9 avril. — C'est fait. Je suis arrivée à Sauvigny vers huit heures du matin. Sans m'arrêter à cette idée que je commettais là une grosse "incorection" Mlle Henry n'était pas là pour s'en scandaliser.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

mandai-je, et dans le sens que je vous ai dit? — Je m'y engage, fit-il; dès ce matin, Denay sera prévenu. C'est un homme d'honneur, il comprendra. Lui aussi respecte l'amour, notre maître à tous.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

Mon frère et ma belle-sœur, qui comme que, mais, comment leur faire comprendre que, chez Claire, c'est l'âme tout ce qu'il y a de bien, et que, dans un simple anneau de malade, elle est une simple amie de jeunesse; telle est l'opinion du Dr Grizard, notre médecin, qui j'ai toute confiance, Claire, pourtant, à la matin, une petite toux qui n'est point pour calmer mes angoisses.

pour nous tous, pour mon frère, pour ma belle-sœur, pour moi! — Nous étions à l'esprit tendu par l'angoisse; épiant tous les mouvements de physionomie du docteur; tâchant de suivre sur sa figure les impressions les plus fugitives, d'y lire la pensée secrète qui allait peut-être se changer en sentence de mort! Ah! ceux qui n'ont jamais accompagné chez le médecin l'être qu'ils aiment le plus au monde ne peuvent comprendre cette indicible souffrance!

Mon frère ne cessait de regarder le Dr Denay que pour se tourner vers moi, comme pour me demander du courage et de l'espoir. Hélas! je ne pouvais lui en donner! Je me sentais pâlir parce que j'avais vu le médecin froncer le sourcil. A tout instant, ma belle-sœur les yeux lourds de larmes, se cachait la tête dans les mains. Seule, Claire était restée calme; on eût vraiment dit que, dans cette consultation il s'agissait d'une autre qu'elle! Quand le docteur eût terminé son examen, il dit, mais sans grand vigueur dans la voix:

— Rien de grave, mademoiselle mais, toutefois, des soins vous sont nécessaires. Me promettez-vous de suivre le régime que je prescrirai?

— Je vous le promets, monsieur dit Claire en souriant. — Il n'était point difficile de comprendre que le médecin dissimulait sa pensée et nous réservait une souffrance. Aussi dès que Claire eut quitté le salon, mon frère, ma belle-sœur et moi, nous tournâmes tous les trois à la fois, vers le médecin:

— Eh bien, dit-il, vous savez Mlle Claire; mais il y a des mesures nécessaires et urgentes à prendre!

FORCE

Manufacturée
au
Canada

FLOCONS DE BLÉ ENTIER
MALTÉ ET RÔTI

Délicieuse avec des
fraises et de la crème.



BANQUES OUVRIÈRES

Ce que sont les syndicats ouvriers américains; des groupes capitalistes puissants

EVOLUTION FINANCIERE INTERESSANTE

(Service de la Rente)

Ceux qui ne veulent voir dans les unions ouvrières des Etats-Unis que des groupements révolutionnaires, des centres d'organisation méthodique de la lutte du travail contre le capital, sont loin de voir les choses comme elles sont et de le prouver.

Ceux-là ne savent sûrement pas que la Mount Vernon Savings Bank, de Washington, est une banque ouvrière; que la deuxième banque nationale des Etats-Unis est la propriété du travail organisé. Nous voilà loin, en vérité, des méthodes soviétiques, violentes et renversantes; des théories du communisme intégral à la Karl Marx. Il n'est plus question de l'abolition du capital, de la mise en commun des biens des individus au bénéfice de la collectivité, ni de ces chambardements qui font dresser les cheveux sur la tête des honnêtes bourgeois. Seuls les ouvriers du sous-sol, ceux du charbon et du cuivre, reviennent à la mine aux mineurs, et les électriciens de la confection, brandissant leurs ciseaux, parlent encore de traiter les patrons comme les étoffes, de les tailler en pièces.

La vérité c'est que les syndicats ouvriers américains, comme tout ce qui est américain d'ailleurs, sont devenus "business". Assagis, ils songent surtout à leur intérêt et les protègent de façon très entendue. Quelques-uns, en ces dernières années, sont même devenus de véritables groupements capitalistes, puissants et admirablement organisés. Leur évolution financière est très intéressante à suivre.

Il y a quelques années, le conseil exécutif de l'Association internationale des Mécaniciens, ayant des disponibilités assez importantes, ne crut pouvoir mieux faire que de transformer en actions de la Commercial National Bank. Le placement était sûr, la banque offrant toutes garanties. A ce moment, les chefs de syndicat n'avaient aucune idée de derrière la tête. Seulement, pour eux comme pour les autres humains, l'appétit vint en mangeant. Peu de temps après ils achetèrent d'autres actions de la banque. Or, en 1919, la hisbille se mit entre les actionnaires de la Commercial National Bank. Deux groupes se formèrent dans le dessin réciproque de se manger. Ce fut comme toujours, en pareil cas, une lutte sournoise et dont la banque en somme fit les frais. On se mit à la recherche des "proxies"; se basant sur la mauvaise administration de l'établissement, on demanda à tous les actionnaires leur procuration pour voter en leur nom à l'assemblée. Et ce qui devait arriver arriva fatalement: le cours des actions de la Commercial National baissa de façon sensible et on eut l'impression que la banque elle-même commençait à donner de la bande de façon inquiétante. Quand l'eau monte dans la cale, les rats quittent le navire. Les actionnaires timides vendirent leurs actions pour ce qu'ils purent en trouver. Mais les mécaniciens, ayant cette fois la tête dure comme leurs marteaux et la poigne solide comme leurs pinces, ne se laisseront pas émouvoir. Ayant des fonds en caisse, ils achetèrent des actions de la banque et en achetèrent à tour de bras. Si bien que le jour de l'assemblée, les

deux groupes rivaux découvrirent que le syndicat ouvrier détenait la balance du pouvoir. Le plus avisé traita aussitôt avec le syndicat et ce fut lui la victoire. Mais sa victoire ne fut que momentanée, car le président et le secrétaire du syndicat de mécaniciens entrèrent au conseil d'administration. Comme le syndicat achetait toujours les actions à mesure qu'elles tombaient sur le marché, d'autres mécaniciens entrèrent bientôt au conseil. Rapidement ils en devinrent les maîtres.

Etant dans la place, les mécaniciens—c'est le cas de le dire—en apprirent le mécanisme. L'année suivante ils fondèrent une banque exclusivement ouvrière: la Mount Vernon Savings Bank, qui était assurée de l'appui de la commercial National et de ses quinze millions de capital.

A New-York la Fraternité des Mécaniciens de Locomotive vient de procéder de la même manière. Ayant à sa tête Warren Stone, dont le prestige financier est considérable parmi les "frères", la Fraternité décida de fonder une banque. Elle commença par acheter une banque new-yorkaise bien établie, l'Empire Trust, dont le capital est de 47 millions. Immédiatement deux membres du syndicat entrèrent au conseil d'administration de la banque, et dans l'année ils fondèrent le Brotherhood of Locomotive Engineer's Co-operative Trust of New-York City.

Cette méthode est beaucoup plus répandue qu'on ne suppose. La Nottingham Bank, la San Barnard no Bank, plusieurs autres peut-être, ont été absorbées par le même procédé. Les financiers sont parfaitement au fait de la marche envahissante du prolétariat dans leur domaine. Loin de s'y opposer, ils y applaudissent. Ils savent en effet que, tant que les ouvriers posséderont des banques, ils ne songeront pas à les détruire.

Les unions ouvrières ont une puissance presque irrésistible, étant basées sur la solidarité et sur le nombre. Il n'est pas encore rendu au prolétariat tous les services qu'il en peut attendre. Elle s'en est donné des banques et certainement lui en donneront d'autres. Elles lui donneront, quand il le voudra, des coopératives de consommation qui le protégeront contre les exactions des intermédiaires, ces exploitateurs qui, ne produisant rien, lui mangent le plus clair de ce qu'il gagne.

LE MARCHE EN BAN- QUE AU CANADA

Le mois dernier a donné le moins fort volume d'émissions publiques depuis trois ans.

De janvier à août inclusivement, les nouvelles valeurs émises et lancées au pays se chiffrent par \$212,714,302 contre environ 281 1/2 millions pour les mêmes huit mois l'an dernier. C'est donc un écart de 68 1/2 millions en moins. Fait à noter, les emprunts-obligations provenant de sociétés à fonds social représentent plus de la moitié du premier chiffre.

Il est évident que les corps publics ont fait un effort, volontaire ou commandé, pour restreindre leurs appels au crédit—tendance que nous avons eu déjà l'occasion de signaler. Les charges qui pèsent sur le contribuable canadien sont assez lourdes pour qu'il soit permis de voir d'un bon oeil cet indice de modération dans la dette, si ce n'est pas encore de la véritable économie. Mais il convient de se rappeler qu'il est de forts prélèvements sur l'épargne et les réservoirs de capitaux sont à prévoir pour un avenir assez prochain. On sait que la Trésorerie fédérale devra bientôt pourvoir à une grosse échéance et que la province d'Ontario les villes de Montréal et Toronto, pour ne mentionner que celles-là, ont aussi de la finance à faire.

Certes, les émissions prévues ne sont pas négligeables; dans l'ensemble elles sont même si considérables qu'il faudra sans doute supplémenter les ressources du marché canadien, si grandes qu'elles soient, par des concours financiers du dehors et pour une proportion plus ou moins importante. Choix certain, le moment ne saurait être plus propice si le Ministre des Finances veut opérer sur le marché canadien et sous forme d'une conversion, comme précédemment. Le cas échéant, il faut espérer que les conditions au public seront tout aussi généreuses et qu'on choisira les modalités susceptibles de convenir au plus grand nombre possible d'anciens ou nouveaux souscripteurs. Revenons à des chiffres plus modestes, ceux des principaux emprunts du mois d'août:

Outremont (Ecoles protestantes): \$20,000 5 1/2% 20 ans; Trois-Rivières: 240,500 5 1/2% 20 et 30 ans; Magog: 40,500 5 1/2% série de 30 ans; Beauharnois: 40,000 5 1/2% 40 ans; Trois-Rivières: 35,000 5 1/2% 30 ans; N.-Dame de la Merci: 25,000 5 1/2% 30 ans; Longueuil (Ecoles protestantes): 10,000 6% 10 ans.

L'énumération est l'onc vite faite. Une fois n'est pas coutume, c'est Québec qui fournit le plus d'émissions—\$641,000 au total pour les municipalités, contre \$413,000 dans l'Ontario. Pas une seule émission de \$100,000 ou plus n'est à relever dans le reste du tableau, du moins pour ce compartiment.

(René T. Leclerc).

D'après la statistique, un Anglais écrit quatre-vingt-quatre lettres dans une année un Américain écrit 112 lettres dans le même espace de temps.

DES FAITS ET DES CHIFFRES

La production de papier-journal au Canada pour la période août 1922 à juillet 1923, marque une plus-value de \$12,500,000 sur les douze mois précédents.

Aux Etats-Unis, l'écart entre les besoins et la production s'élargit sans cesse. On y manque de la matière première que nous possédons en abondance et, pour cette raison, le jour semble proche où la production canadienne dépassera la leur. L'industrie tend d'ailleurs à se déplacer à notre bénéfice. Il est beaucoup plus profitable pour le Canada d'exporter le produit achevé, le papier, que la matière première—les billes de bois à pâte à l'état brut. Calculons ce que cela représente. L'an dernier nous avons exporté 1,011,332 cordes de bois. Travailé au pays, vendu à nos clients américains sous forme de papier-journal à raison de \$70 la tonne—le prix est aujourd'hui de \$5 plus élevé—ce bois aurait rapporté \$17,195,400 au pays. A l'état brut, c'est un peu moins de \$9 millions que l'on nous a payé ce bois. On voit tout l'intérêt qu'il y a pour nous à tirer le meilleur parti possible de nos ressources forestières. Tel est le souci dont s'inspire la mesure législative par laquelle le Gouvernement fédéral s'est fait autoriser à interdire l'exportation de ces bois à pâte s'il le juge à propos. La question est à l'étude. Le tollé qui lui a fait écho aux Etats-Unis indique bien dans quel état de dépendance ce pays se trouve vis-à-vis nous sur ce terrain.

Pour conclure, la forêt canadienne est une des plus grandes richesses que possède notre pays. On le savait déjà, mais il n'est pas mauvais que les circonstances nous amènent de nouveau à le constater. Dans ses chutes d'eau, le Canada a sous la main aussi une source abondante et régulière de force motrice—la moins coûteuse qui soit—pour utiliser ses richesses forestières. Un autre avantage—et non des moindres—est celui d'avoir une main-d'œuvre exercée et stable pour fournir les effectifs nécessaires à nos usines et scieries qui fabriquent du papier, des pâtes et débitent des bois d'œuvre. La nature a fait largement les choses. Il ne nous reste qu'à faire notre part, en fournissant le capital indispensable à la bonne exploitation de ces ressources naturelles, pour en garder entre nos mains la propriété et le bénéfice.

(René T. Leclerc).

On a breveté au-delà de 1,300 procédés aux Etats-Unis sur la manière de faire les boutons seulement.

La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agents de change, No. 6, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Lundi 15 octobre 1923

BOURSE DE NEW-YORK			
	Max.	Min.	Fermet.
Am. Loc...	70	69	69 3/8
Am. C. P...	363-8	35 1/2	36
Allis Ch...	38 1/2	39 1/2	39 1/2
Atchison...	97-8	97	97 3/8
Bald. Loc...	118-1-8	114-7-8	117 1/2
Beth. Steel...	48-1-8	46-7-8	47 1/2
Can. Pac...	143 1/2	143 1/2	143 1/2
Ch. Mot...	45 1/2	43 1/2	45 1/2
Cr. Steel...	60 1/2	58-1-8	60
Erie...	14	13-5-8	13-7-8
Gen. Moto...	137-8	135-8	137-8
Gen. Asph...	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Am. Can...	93-8	90 1/2	92-7-8
L. M. Pfd...	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Insp. Cop...	25-1-8	24-7-8	24-1-8
Intern. P...	31 1/2	31-3-8	31 1/2
Keen. Cop...	32-3-8	32	32 1/2
Calif. Pet...	19	18-7-8	19
Nor. Pac...	54 1/2	54 1/2	54 1/2
P. A. Pet...	37 1/2	36-1-8	37 1/2
Rep. Steel...	43 1/2	43 1/2	43-3-8
Reading...	77-3-8	76 1/2	77
Sou. Pac...	86-7-8	86 1/2	86 1/2
Sou. Rail...	33-5-8	33	33 1/2
Studebaker...	97-8	94 1/2	97-1-8
Texas Oil...	41	40-7-8	41
U. Pac...	129 1/2	128 1/2	129 1/2
U. S. Steel...	87-7-8	86-1-8	87 1/2
U. S. Rub...	37 1/2	37	37 1/2
Stromb...	62	62	62
Van. Steel...	27-7-8	27-7-8	27-7-8
W. Over...	64	61-8	61-8
Mar. Oil...	24	23-3-8	23-3-8
Sinc. Oil...	10-3-8	10-7-8	10-1-8
St. Warn...	83 1/2	81-5-8	83 1/2
Dav. Ch...	45-7-8	42 1/2	45-7-8
G. St. Steel...	75-3-8	72 1/2	74 1/2
Rock Island...	23 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE MONTREAL			
	Max.	Min.	Fermet.
Abitibi...	61	61	61 1/2
Brompton...	40 1/2	40 1/2	201-8 à 3-8
B. E. S. C...			5 à 8
B. E. S. P...			15 à 17 1/2
Br. Tr...	43-3-8	42 1/2	42 1/2 à 43
C. M. & S...			26 à 27
C. Cem...	85 1/2	85	86 1/2
C. St. C...			13 à 16
Can. Car...			46 à 47
D. U. R...			oid à 22
Dom. Tex...	65	65	65 à 1/2
Laurentide...	91	91	91-8 à 92 1/2
Mont. Pow...	129 1/2	129	129 1/2
Nat. Br...	53 1/2	53	52 1/2 à 53
Price Bros...	41	41	oid à 42 1/2
Que. Pow...	68	67	oid à 67
St. M. Pap...			oid à 107

Sh. W. & P...	117	116 1/2	116 1/2 à 117	Wayag...			oid à 38 1/2
Steel of C...	66	65 1/2	65-1-8 à 1/2	Arg. Gold...	70	67	
Sp. R. C...	88	87 1/2	87-7-8 à 88	Dr. Paper...	4	4	
S. R. Pfd...	98 1/2	98	98 1/2 à 98 1/2	St. M. Pow...	58	58	
Tor. Rail...			84 à 86	Laur. Pow...			96 à 100

OVIDE ROCHELEAU

MANUFACTURIER DE FOURRURES ET
IMPORTATEUR DE PEaux.

SPECIALISTE DANS LE MOUTON DE PERSE.

30--RUE HART--30

LES TROIS-RIVIERES.

Ne laissez pas la présente vague
de beau temps vous empêcher de
profiter des :

Réductions de Prix

que nous vous offrons durant tout
le mois sur nos manteaux en Mouton
de Perse, Seal, Chat Sauvage,
Rat Musqué, etc. Afin d'éviter
l'encombrement qui se produit
toujours aux premiers froids, nous
vous offrons l'occasion d'économiser
de :

\$50.00 à \$75.00

en profitant de cette vente.

LES FROIDS VONT VENIR RAPIDEMENT
ET UNE ECONOMIE DE \$50.00 MERITE
CONSIDERATIONS.

TELEPHONE 711W

UN LEGER DEPOT RETIENDRA VOTRE ACHAT.



W-H-I-S-T

LE 23 A LA C.O.N.C.

NE MANQUEZ PAS D'ALLER
VOIR LES PRIX QUI SONT
ACTUELLEMENT EXPOSÉS À
LA PHARMACIE DUMONT
COIN DES RUES BONAVENTURE
ET ROYALE. :: :: ::

SERVICE ASSORTIMENT COMPLET D'ARTICLES DE TOILETTE SERVICE

PARFUMS—Coty, Chypre, l'Or, Paris l'Origan, Jasmin, Rose Jacqueminot, Houbigant,
Coeur de Jeannettes, Quelques Fleurs, Piver, Roger Gallet, Marceau Vivaudou Etc.

OSCAR LANDRY

PHARMACIEN

159, Notre-Dame, Les Trois-Rivières. Tél. 52-1557

SERVICE Kodaks, Films et Accessoires SERVICE

ECOLE TECHNIQUE DE TROIS-RIVIERES

Cours du Soir 1923-24

Sujets Enseignés : Mécanique, Dessin Industriel,
Menuiserie, Charpente, Modelage, Ebénisterie,
Automobile, Chimie Industrielle, Arithmétique et
Algèbre.

L'OUVREURE DES COURS AURA LIEU LE 15 OCTOBRE

Inscriptions tous les soirs, de 7.30 hres à 9 hres, samedis et dimanches exceptés.
Rétribution: \$5.00 payables à l'inscription.

UNE ÈRE DE PROSPÉRITÉ

Voulez-vous que notre ville ait sa large
part de ce souffle bienfaisant qui plane
sur la Province de Québec

VOUS NE DEMANDEZ PAS MIEUX N'est-ce pas ?

Eh bien cessez d'acheter à l'étranger; cessez de faire vos achats dans une autre province, cessez de dépouiller votre ville de l'argent que vous y font gagner nos industries locales, cessez de fournir le cuir avec lequel on fabrique la botte qui vous frappera tôt ou tard.

Cet argent que vous envoyez à Toronto ou ailleurs si vous ne savez qu'en faire, laissez-le se gagner par ceux-là qui ne demandent qu'à aider leurs concitoyens et non pas à leur nuire comme vous le faites en envoyant au dehors la PIASTRE qui alimente l'industrie qui vous ferait vivre.

NE DITES PAS "CECI REGARDE BIEN UN TEL OU UN TEL," MAIS PRENEZ-LE POUR VOUS ET AGISSEZ EN CONSEQUENCE; SI CE N'EST POUR VOUS, AU MOINS, QUE CE SOIT POUR VOS ENFANTS, SUR QUI VOUS DEPENDREZ PEUT-ETRE DANS VOTRE VIEIL AGE.

Puilié dans l'intérêt de la ville
des Trois-Rivières par

L'Association des Marchands-Détailants, District des Trois-Rivières.

